

UNESCO

**CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL**

28ème session ordinaire
(28 juin - 7 juillet 2004)
Suzhou (Chine)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

– ADDENDUM –

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du
Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci



2004

Mazagan (El Jadida) (Maroc)

No 1058 rev

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	Maroc
<i>Bien proposé :</i>	Ville portugaise de Mazagan (El Jadida)
<i>Lieu :</i>	Région de Doukkala-Abda Province d'El Jadida

Date de réception : 31 avril 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de bien culturel, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Brève description :

Les fortifications portugaises de Mazagan, faisant actuellement partie de la ville d'El Jadida au Maroc, furent construites comme une colonie fortifiée sur la côte Atlantique au début du XVI^e siècle. Elle fut reprise par les Marocains après le départ des Portugais en 1769. Les fortifications et leur système permanent de défense - bastions et remparts - sont un exemple précoce d'architecture militaire de la Renaissance. Les édifices portugais encore visibles sont la citerne et l'église de l'Assomption, construits dans le style manuelin (gothique tardif). À partir de la moitié du XIX^e siècle, connue sous le nom d'El Jadida (« la Nouvelle »), la ville s'est transformée en un centre commercial multiculturel.

2. LE BIEN

Description

Les fortifications de Mazagan, situées sur la côte atlantique, à environ 90 km au sud-ouest de Casablanca, font face à une baie naturelle d'une grande beauté. La partie moderne de la ville d'El Jadida s'est développée autour de la forteresse. Aujourd'hui, la ville représente un grand intérêt économique et touristique, étant située dans une région riche par ses productions et riche d'un passé lié à la période portugaise.

La conception de *la forteresse de Mazagan* est une réponse au développement de l'artillerie moderne à l'époque de la Renaissance. La forme en étoile de la forteresse mesure environ 250 m sur 300 m. Les murs massifs, légèrement incurvés, sont d'une hauteur moyenne de 8 m et leur épaisseur de 10 m renferme un chemin de ronde de 2 m de large. Actuellement, les fortifications possèdent quatre

bastions : le bastion de l'Ange à l'est, le bastion Saint-Sébastien au nord, le bastion Saint-Antoine à l'ouest et le bastion Saint-Esprit au sud. Le cinquième, celui du Gouverneur à l'entrée principale, est en ruine, détruit par les Portugais en 1769. Le fort possédait trois entrées : la Porte de la Mer, formant un petit port avec le rempart nord-est, la Porte des Bœufs dans le rempart nord-ouest et l'entrée principale, dotée d'une arche double au centre du rempart sud, à l'origine reliée à la terre par un pont-levis. Un fossé d'environ 20 m de large et 3 m de profondeur, rempli d'eau, entourait le fort. À l'époque du Protectorat français, le fossé fut comblé et une nouvelle porte fut ouverte qui conduisait à la rue principale, *rua da Carreira*, et à la Porte de la Mer. Le long de cette rue se trouvent les édifices historiques les mieux conservés, y compris la citerne et l'église catholique Notre-Dame-de-l'Assomption.

Deux ensembles religieux portugais sont encore conservés dans la citadelle : l'église paroissiale *Notre-Dame-de-l'Assomption*, construite au XVI^e siècle, se caractérise par un plan rectangulaire (44 m x 12 m), une nef unique, un chœur, une sacristie et un clocher de forme carrée ; la chapelle *Saint-Sébastien*, située dans le bastion du même nom.

La *mosquée du XIX^e siècle*, élevée en face de l'église de l'Assomption, délimite la *Praça Terreiro* qui s'ouvre à l'entrée de la ville. Le minaret de la mosquée rappelle l'ancienne Torre de Rebate qui à l'origine faisait partie de la citerne, marquant ainsi la continuité historique.

Une partie de l'ensemble dans la citadelle est composée de la *citerne*, dont la conception est attribuée à Joao Castilho. De 47 m par 56 m, le bâtiment de plan rectangulaire comporte trois salles disposées sur les côtés nord, est et sud, et quatre tours rondes : la Torre da Cadea (de la prison) à l'ouest, la Torre de Rebate au nord, la tour des Cigognes à l'est et l'ancienne tour arabe d'El-Brija au sud. Construite en partie en sous-sol, la citerne est formée d'une salle centrale (33 m x 34 m) possédant des piliers en pierre et des voûtes en brique dans le style manuelin (style gothique qui se développa sous le règne du roi Manuel I^{er}, 1495-1521). Les eaux sont conduites dans la citerne grâce à un système de canalisation parcourant la citadelle.

Sur la terrasse de l'ensemble se trouvaient la *résidence du capitaine*, un *petit hôpital* et la petite *église de la Miséricorde*, dont il ne reste que des vestiges du clocher. Les synagogues furent construites dans la forteresse avec l'arrivée de juifs marocains au XIX^e siècle. Une *église espagnole*, chef-d'œuvre de la fin du XIX^e siècle, construite à proximité d'une des mosquées, accueillait les marchands et les ambassadeurs. Plusieurs *riches demeures* illustrent la cohabitation au Maroc des Belges, des Espagnols, des Français, des Italiens et des Néerlandais au début du XX^e siècle. D'autres bâtiments imposants, datant de la même période, sont édifiés dans la zone proposée comme zone tampon, hors des murs de la citadelle.

Histoire

Les Portugais s'installèrent pour la première fois sur le site de Mazagan en 1502, placé sous protectorat de la couronne portugaise dès 1486. Le nom de Mazagan apparaît dans des documents arabes et étrangers depuis le XI^e siècle, prononcé « Mazagao » en portugais. La seule construction sur le site

fut d'abord une tour appelée El-Brija. Après quelques années d'occupation passées dans des constructions temporaires, les Portugais décidèrent de construire une citadelle (1514) conçue par les frères Francisco et Diogo de Arruda qui travaillèrent aussi sur des fortifications de médinas marocaines. En 1541, après la perte d'Agadir, les Portugais décidèrent d'agrandir la citadelle et de construire des fortifications. La conception fut confiée à une équipe d'ingénieurs et architectes composée du portugais Joao Ribeiro, de l'espagnol Juan Castillo et de l'italien, Benedetto di Ravenna. De 1541 à 1548, le gouverneur de la forteresse fut Louis de Loureiro, qui avait déjà été en poste à Ceuta (Brésil) et Mogador (Timor). À cette époque, la ville de Mazagan connut un développement rapide, avec la construction d'ensembles religieux, d'une grande importance à cette époque de confrontations religieuses. À la fin du XVI^e siècle, les fortifications abritaient quatre églises et plusieurs chapelles.

Après plus de deux siècles et demi d'occupation, la période lusitanienne de Mazagan, dernière des forteresses portugaises au Maroc, prit fin en 1769. Suite au traité de paix signé avec le sultan Sidi Mohamed Ben'Abdallah (1757-1790), les Portugais furent contraints de quitter la place par la porte de la Mer dans la plus grande hâte sans emporter aucun de leurs biens ; ils trouvèrent cependant le temps de miner l'entrée principale du fort qui explosa lorsque les Marocains forcèrent l'entrée. Ces explosions firent de nombreuses victimes parmi les Marocains et provoqua la destruction du bastion du Gouverneur et d'une grande partie du rempart. La ville resta vide pendant près d'un demi-siècle ; on l'appela al-Mahdouma, « la ruinée ». Au milieu du XIX^e siècle, le sultan Moulay Abderrahman ordonna au pacha de la région de relever les parties détruites des fortifications (dans un style quelque peu différent du reste), de construire une mosquée et de restaurer l'ancienne ville portugaise. Le nom de Mazagan fut interdit et la ville s'appela « *al Jadida* », « la Nouvelle » ou « la Neuve ».

La mosquée d'El Jadida devint un signe de purification, mais ne signifia pas pour autant la destruction des témoignages et des lieux de culte de la période précédente. Musulmans et juifs, Marocains et ressortissants d'autres nationalités cohabitèrent à l'intérieur des remparts, l'église portugaise resta devant la mosquée, même si elle ne servait plus au culte, et des synagogues furent érigées dans la ville. La pluralité raciale et religieuse s'étendit avec l'arrivée de nouveaux Européens, marchands, missionnaires et ambassadeurs, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, dans cette ville que les Français surnommèrent « *Le Deauville marocain* », en référence à la fameuse station balnéaire française.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les bâtiments à l'intérieur de la citadelle appartiennent essentiellement à des propriétaires privés, mais l'État et les autorités locales possèdent une partie des structures.

Le site est protégé par une série de dispositions juridiques prises pour la protection des sites et des monuments historiques, des inscriptions, des œuvres d'art et des antiquités sur la base d'une législation nationale (loi n°1-80-

341 du 25.12.1980 et décret n°2-81-25 du 22.10.1981) qui contrôle tous les travaux de réparation, de restauration, de modification et interdit toute dégradation ou démolition des structures historiques.

Structure de la gestion :

La gestion du site est placée sous la responsabilité du ministère des Affaires culturelles (Direction du Patrimoine culturel, Centre du Patrimoine Maroc-Lusitanien, Institut national des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine), des autorités locales (le maire d'El Jadida) chargées des services, des infrastructures et de l'urbanisme, de la préfecture de la Province (coordination et supervision) et du ministère du Tourisme (financement et promotion).

Depuis sa création en 1994, le *Centre du Patrimoine Maroc-Lusitanien* (CPML), en collaboration avec la municipalité d'El Jadida, définit les stratégies et les objectifs du programme des activités. Il prépare l'inventaire des structures historiques, identifie la typologie des bâtiments, contribue aux efforts de restauration, de recherche, de conservation et de mise en valeur du site, collecte et diffuse les arts traditionnels, et favorise l'étude du patrimoine commun du Maroc et du Portugal. Les questions d'entretien et de présentation de différentes parties du site nécessitent encore des améliorations, qui sont du ressort de la municipalité et du *Centre du Patrimoine*, mais aussi de l'*Association pour la Sauvegarde de la Cité*, une association créée par les habitants.

La mission d'expertise de l'ICOMOS (2001) avait noté qu'il manquait un plan précis de gestion du site et des environs, ainsi que des directives cohérentes pour les interventions sur le domaine public et les bâtiments privés. Une attention particulière devait être accordée à la création d'une vaste zone tampon dans laquelle seraient appliquées des règles strictes d'urbanisme afin de conserver l'intégrité visuelle des fortifications. Il s'avèrait important de contrôler la hauteur des bâtiments, même à une distance importante du fort.

Ressources :

Les fonds destinés à la gestion sont apportés par les pouvoirs publics à différents niveaux, notamment au niveau de l'État, de la province et de la ville, ainsi que par une collaboration entre le Maroc et le Portugal.

La ville portugaise de Mazagan compte 3 700 habitants, et la zone tampon envisagée environ 2000.

Les hôtels accueillent approximativement 50 000 touristes par an.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : La ville portugaise de Mazagan témoigne des influences considérables entre l'Europe et le Maroc du XVI^e au XVIII^e siècle en matière d'architecture, de technologie et d'urbanisme. Parmi les constructions les plus remarquables figurent la citerne, les fortifications et le fossé.

Critère iv : La ville d'El Jadida, sur la route vers l'Inde, est un exemple remarquable d'ensemble architectural

rappelant la domination portugaise à l'époque des grandes découvertes. La ville est considérée comme l'ensemble militaire le plus exceptionnel et le mieux préservé de la Renaissance et de l'expansion portugaise dans le monde.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en septembre 2001.

Suite à la recommandation de l'ICOMOS, la 26^{ème} session du Bureau du Comité du patrimoine mondial, en avril 2002, a adopté la décision suivante :

« Bien que reconnaissant la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé pour inscription, le Bureau a décidé que son examen soit différé afin que soient effectuées : la redéfinition du site de manière à inclure l'ensemble du système de défense (fossés compris), l'extension de la zone tampon, la réalisation et la mise en œuvre du plan de gestion et des orientations pour la conservation du site, ainsi que l'établissement d'un contrôle de l'urbanisme pour la zone environnante, y compris la clarification de l'impact du nouveau projet de construction prévu à proximité des fortifications. »

Compte tenu du fait que la proposition d'inscription est limitée aux fortifications portugaises de Mazagan, il devrait être envisagé de changer le nom du bien proposé pour inscription en : « La ville portugaise de Mazagan (El Jadida) ». »

Conservation

Historique de la conservation :

Lorsqu'ils quittèrent les fortifications à la suite du traité signé avec le sultan Sidi Mohamed Ben'Abdallah en 1769, les soldats de la garnison portugaise firent exploser l'entrée principale et une grande partie du rempart principal. La ville fut ensuite abandonnée pendant une cinquantaine d'années, jusqu'à ce qu'elle soit réhabilitée par les populations juives et musulmanes du Maroc au milieu du XIX^e siècle, sur l'ordre du sultan Moulay Abderrahman. Avec le développement qui s'ensuivit, la population se multiplia et s'internationalisa représentant plusieurs religions et peuples. Les remparts détruits furent relevés, selon un plan légèrement différent, et parmi les nouvelles constructions on compte une mosquée, des synagogues et de riches demeures. Les fortifications subirent de légères modifications. Quelques édifices (églises et chapelles) ont été démolis et remplacés par de nouvelles constructions. La typologie des maisons portugaises a été modifiée, mais le tracé urbain d'origine a été conservé, et les noms des rues portugaises ont été rétablis à partir de 1937.

État de conservation :

De 1994 à 1998, plusieurs projets de restauration ont été entrepris en collaboration avec les ministères, la province et la municipalité. Ces travaux ont concerné environ un tiers des bâtiments classés, y compris les murs d'enceinte et une

salle latérale de la citadelle, une partie des murs du rempart et des bastions, près de la moitié du chemin de ronde et le clocher de l'église de l'Assomption. D'autres travaux restent à faire dans le cadre de ce programme.

Les travaux ont aussi concerné la réhabilitation de l'église-synagogue Saint-Sébastien et sa transformation en un centre culturel, l'utilisation de certains espaces de la citadelle pour des expositions et l'utilisation de la *Praça Terreiro* comme théâtre en plein air. Un relevé des bâtiments à l'intérieur des fortifications est en préparation.

Gestion :

L'État partie a répondu aux demandes de l'ICOMOS par des lettres datées du 26 avril et du 31 mai 2004, confirmant que les autorités mettent en œuvre les recommandations formulées en 2002 par le Bureau du Comité du patrimoine mondial. On note que le plan directeur d'urbanisme d'El Jadida a été mis à jour en 1993. Le 15 mai 2004, un architecte a été nommé pour préparer le plan de gestion sous un an. Le plan sera légalement mis en application, et comprendra les normes à mettre en œuvre dans la gestion de la conservation de la ville portugaise et de ses environs. Il définira aussi plus précisément les zones de protection et de contrôle. Dans l'intervalle, une commission présidée par le gouverneur d'El Jadida a préparé un cadre pour la gestion urbaine de la zone, actuellement soumis pour agrément au conseil municipal.

Plusieurs projets ont été entrepris à l'intérieur et à l'extérieur de la vieille ville pour améliorer les infrastructures, les parcs de stationnement, les espaces verts, etc. La zone où se situe l'ancien fossé des fortifications, aujourd'hui comblé avec de la terre, a été déclarée « zone non aedificandi », sur environ 50 m de profondeur. Quelques structures en ruines y ont été démolies, et l'état général de la zone a été amélioré par l'introduction d'espaces verts. Sur le front de mer, les autorités ont lancé un projet de restauration de l'ancienne zone portuaire. L'objectif étant de libérer le côté est des fortifications et de révéler le fossé. Une zone tampon d'environ 100 m, correspondant à la profondeur de deux pâtés de maisons vers l'intérieur des terres, a été instaurée ; la hauteur des édifices y a été limitée à 7,50 m et à 15 m.

Le projet de nouvel ensemble touristique prévu à l'extérieur des fortifications a été suspendu. Un nouveau projet, AZUR, ou projet touristique « Mazagan », a été lancé pour construction du côté nord de la vieille ville.

Analyse des risques :

Le principal risque pour la ville portugaise de Mazagan concerne son intégrité visuelle par rapport au cadre urbain environnant d'El Jadida. La ville a été construite sur le plan de la grève. Pour l'instant, la ville portugaise s'intègre harmonieusement à la ville moderne environnante, mais de hautes constructions, même en retrait, briseraient sans peine l'intégrité visuelle du site. Considérant que la zone tampon actuelle est de relativement petite taille, les autorités devraient être encouragées à la compléter par un contrôle plus généralisé de la hauteur des bâtiments.

Authenticité et intégrité

Les époques significatives de l'histoire de la ville d'El Jadida sont : 1) la domination portugaise du XVIe au XVIIIe siècle, suivie par l'abandon, 2) la réhabilitation du XIXe siècle et 3) le développement moderne.

Même si une partie des remparts a été endommagée par l'explosion de 1769, les fortifications ont bien résisté au temps. La partie détruite a été reconstruite au XIXe siècle sous une forme différente du mur d'origine. La disposition générale du tissu urbain à l'intérieur de la forteresse a été conservée tout comme plusieurs bâtiments historiques de l'époque portugaise, y compris des églises et la citerne. Toutefois, la plupart des bâtiments résidentiels datent de l'époque marocaine, à savoir le XIXe siècle et le début du XXe siècle. Les constructions et les modifications font à l'évidence partie de l'évolution historique du site.

Le site est toujours habité par la population locale qui travaille principalement dans la pêche et l'administration. Les fortifications, qui ont isolé la forteresse du reste de la ville, ont contribué à conserver le caractère original de l'ensemble jusqu'à nos jours. Comme nous l'avons déjà mentionné, le fossé a été comblé et une nouvelle entrée a été ouverte conduisant à la rue principale. La silhouette précise et l'apparence extérieure sont des éléments forts des vues sur le port et sont à l'évidence à conserver. Du point de vue de l'intégrité, cette zone devrait faire l'objet d'une étude sérieuse visant au contrôle de toute modification ou construction nouvelle.

Globalement, on peut considérer que le site répond aux critères d'authenticité et d'intégrité.

Évaluation comparative

Le développement de nouvelles armes à feu et de nouvelles tactiques militaires au XVIe siècle apporta de grands changements dans la conception des fortifications. De nombreux artistes et architectes parmi les plus grands de la Renaissance participèrent au développement de nouvelles inventions, souvent associées à la conception de villes idéales. Parmi eux, au XVIe siècle, il y avait Alberti, Francesco di Giorgio Martini, Filarete (ville idéale de Sforzinda) et Biagio Rossetti à Ferrare (conçue en 1497 ; inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1995/1999 ; critères ii, iii, iv, v et vi) et au début du XVIe siècle, Antonio da Sangallo, Léonard de Vinci, Albrecht Dürer, Michel-Ange et Girolamo Marini (Vitry-le-François, 1545).

Parallèlement à ces développements, le Portugal devint la première puissance européenne colonisatrice de territoires d'outre-mer à partir de la fin du XVIe siècle, établissant des forteresses en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Les nouvelles idées commencèrent à être appliquées à la construction des fortifications au XVIe siècle. La forteresse de Mazagan (1541-1548), construite par l'équipe de l'Italien Benedetto di Ravenna, le Portugais Joao Ribeiro et l'Espagnol Juan Castillo, peut être considérée comme l'un des premiers exemples de l'application des nouveaux concepts ; sa forme architecturale se distingue également des autres fortifications portugaises construites à cette période ou précédemment.

Dans le site du Patrimoine mondial « Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest » au Ghana (inscrit en 1979 ; critère vi), le fort d'Elmina pourrait être considéré comme la référence la plus proche de Mazagan. Construit dans les années 1480, il fut le premier fort portugais de la région, puis il fut conquis par les Néerlandais en 1637. Ce fort présente cependant des caractéristiques médiévales et sa structure est bien plus petite que celle de Mazagan. Les autres châteaux du Ghana datent surtout du XVIIe siècle. Au XVIe siècle, les Portugais fondèrent aussi le site de l'île de Gorée au Sénégal (inscrit en 1978 ; critère vi), mais les constructions existantes sont postérieures.

Les Portugais fondèrent de nombreux comptoirs, dont bon nombre se trouvent en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au Mozambique, au Sri Lanka, en Inde et au Brésil. Beaucoup d'entre eux furent ensuite occupés par d'autres nations, les Néerlandais ou les Britanniques, et les constructions portugaises furent souvent profondément modifiées ou remplacées. Le dossier de proposition d'inscription se réfère aussi à Mazagoa Nova au Brésil, construit par les Portugais après leur départ de Mazagan (1769), mais il s'agit d'une structure plus modeste édifée dans un contexte culturel différent.

Il est à noter qu'au Maroc les villes historiques suivantes sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial : Médina de Fez (1981 ; critères ii et v), Médina de Marrakech (1985 ; critères i, ii, iv et v), Ksar d'Ait-Ben-Haddou (1987 ; critères iv et v), Ville historique de Meknes (1996 ; critère iv), Médina de Tétouan (ancienne Titawin) (1997 ; critères ii, iv et v) et la Médina d'Essaouira (ancienne Mogador) (2001 ; critères ii et iv). La fondation de ces villes, du VIIIe au XIe siècles, est bien antérieure et elles présentent des caractéristiques différentes de celles de Mazagan qui, elle, date du XVIe siècle.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La ville portugaise de Mazagan (El Jadida) est un exemple exceptionnel des échanges d'influence entre l'Europe et le Maroc du XVIe au XIXe siècle. Les frères Francisco et Diogo De Arruda construisirent la première citadelle en 1514. Celle-ci fut transformée en forteresse en forme d'étoile entre 1541 et 1548, construite par Joao Ribeiro et Juan Castillo selon les plans de l'architecte italien Benedetto di Ravenna. La forteresse est un des premiers exemples de l'introduction des idées de la Renaissance et leur mise en œuvre dans le contexte des colonies portugaises d'Afrique. Après le départ des Portugais en 1769, et l'abandon de la ville, cette dernière fut réhabilitée au milieu du XIXe siècle et prit le nom d'El Jadida, « la Nouvelle », devenant un centre commercial et multiculturel peuplé de membres des communautés musulmane, juive et chrétienne.

Évaluation des critères :

Critère ii : Le bien proposé pour inscription représente un exemple exceptionnel d'échange de valeurs entre les cultures européenne et marocaine. Au XVIe siècle, les Portugais étaient de grands explorateurs et exploitaient des colonies sur

d'autres continents. Le site de Mazagan fut un de leurs premiers comptoirs en Afrique de l'Ouest et une escale sur la route de l'Inde. Après le départ des Portugais, la ville connut différentes influences culturelles jusqu'au XIXe siècle, époque à laquelle elle devint un centre commercial et culturel important sur la côte atlantique, une société multiculturelle composée de musulmans, de juifs et de chrétiens. Ces influences se font clairement sentir dans l'architecture, les techniques et l'urbanisation du site.

remarquables de la période portugaise figurent la citerne et l'église de l'Assomption, bâtie dans le style manuelin du début du XVIe siècle.

ICOMOS, juin 2004

Critère iv : Parallèlement à l'exploration de nouveaux continents, de nouveaux types d'armes à feu furent mis au point, conduisant à la nécessité d'améliorer la conception des fortifications qui devinrent des systèmes de défense bastionnés permanents. Exemple exceptionnel de mise en œuvre des nouvelles techniques, la forteresse de Mazagan est un modèle précoce reflétant les idéaux de la Renaissance tels qu'ils ont été intégrés dans les techniques de construction portugaises. Le choix admirable du site et la qualité extraordinaire de la conception de la forteresse ont sans aucun doute contribué aux possibilités de défenses pendant les deux siècles et demi de présence portugaise en ces lieux.

La forme et le plan général de la forteresse sont bien conservés, représentant un exemple exceptionnel de ce type de construction. Le tissu urbain historique à l'intérieur de la forteresse reflète les différents changements et influences qui se sont succédés au cours des siècles. Parmi les édifices préservés de la période portugaise, il reste entre autre la citerne, un exemple exceptionnel de ce type de construction, et l'église catholique de l'Assomption, tous deux de style gothique tardif manuelin datant du début du XVIe siècle.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS félicite l'État partie pour les efforts déjà faits pour remplir les conditions d'inscription, mais souligne parallèlement la nécessité de contrôler la hauteur des édifices et les éventuels changements de l'environnement urbain actuel, même au-delà de la zone tampon, dans la mesure où ceux-ci pourraient avoir un impact sur l'intégrité visuelle du bien proposé pour inscription.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii : La ville portugaise de Mazagan est un exemple exceptionnel de l'échange d'influences entre les cultures européennes et la culture marocaine, et l'un des tout premiers peuplements des explorateurs portugais en Afrique de l'Ouest, sur la route de l'Inde. Ces influences se reflètent clairement dans l'architecture, la technologie et l'urbanisme de la ville.

Critère iv : La ville fortifiée portugaise de Mazagan est un exemple exceptionnel et l'un des premiers de la réalisation des idéaux de la Renaissance, intégrés aux techniques de construction portugaises. Parmi les constructions les plus

Vallée de l'Orkhon (Mongolie)

No 1081 Rev

1. IDENTIFICATION

État partie : République populaire de Mongolie
Bien proposé : Paysage culturel de la vallée de l'Orkhon
Lieu : Région de l'Orkhon-Kharkorin

Date de réception : 9 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*, il s'agit aussi d'un *paysage culturel*.

Brève description :

La zone proposée pour inscription comprend de vastes pâturages de chaque côté de l'Orkhon, au sein duquel se trouvent plusieurs vestiges archéologiques et cinq grands monuments, dont Karakorum, la capitale du vaste empire mongol de Gengis Khan.

Ensemble, ces vestiges reflètent les liens symbiotiques entre les sociétés pastorales nomades et leurs centres administratifs et religieux, et l'importance de la vallée de l'Orkhon dans l'histoire de l'Asie centrale sur les deux derniers millénaires. Les herbages demeurent des pâturages encore utilisés aujourd'hui par les bergers nomades de Mongolie.

2. LE BIEN

Description

Le paysage culturel de la vallée de l'Orkhon se trouve en Mongolie centrale, à quelque 360 kilomètres au sud-ouest d'Oulan Bator, la capitale. Le site couvre environ 121 967 hectares, le long de l'Orkhon. Il est entouré d'une zone tampon d'environ 61 044 hectares s'étendant jusqu'à la ligne de partage des eaux de la vallée. Le vaste territoire de la Mongolie, qui couvre quelque 56 millions de km², se compose à plus de 90 % de hauts pâturages ou de déserts, à une altitude moyenne d'environ 1 500 mètres. La population est clairsemée, puisque le pays ne compte que 2,7 millions d'habitants, dont la majorité sont encore aujourd'hui des bergers. Le climat est rigoureux, avec des hivers rudes et secs, et des pluies limitées à 20 cm en moyenne par an. L'eau est une denrée rare et les vallées

fluviales sont donc d'une grande importance : elles sont l'axe de divers peuplements.

En Mongolie, la perception du pastoralisme nomade – le pâturage de chevaux, de moutons, de chèvres, de vaches et de chameaux – va bien au-delà des demandes techniques objectives de la vie pastorale : il est révééré et glorifié comme le cœur de la culture mongole.

La culture nomade mongole s'inscrit dans une culture pastorale nomade particulière bien plus vaste, commune à bien des peuples autres que les Mongols et s'étendant dans toute l'Asie centrale. Sur les deux derniers millénaires, ces cultures nomades, via des liens économiques, politiques et culturels, ont eu un impact immense sur les cultures sédentaires avec lesquelles elles sont entrées en contact en Asie et en Europe.

Les bergers nomades passaient leur vie à accompagner leurs troupeaux d'un pâturage à un autre, couvrant parfois en une année de très longues distances. Leur travail et leurs mouvements sur le territoire étaient strictement réglementés et contrôlés par rapport à la désignation et à l'utilisation des pâturages, aux droits territoriaux et aux unités sociales. Ces déplacements étaient ponctués de points fixes, qui pouvaient être des villes, des centres de gouvernement, d'artisanat, de négoce et de commerce, ou des sites religieux, comme des temples et des aires funéraires. La densité de ces points fixes variait énormément dans les vastes steppes eurasiennes.

Le paysage culturel de la vallée de l'Orkhon est mis en avant comme l'une des régions de Mongolie où les liens entre pastoralisme nomade et peuplements associés sont les plus évidents, où l'on trouve des vestiges en grande quantité et, surtout, où ces vestiges sont d'importance nationale et internationale. La vallée de l'Orkhon était au centre du trafic entre les steppes d'Asie, et est devenue la capitale de l'empire ouïgour puis de l'empire mongol, décrit dans le dossier de proposition d'inscription comme « le plus grand empire que le monde ait jamais connu ».

Le site proposé pour inscription enjambe l'Orkhon, qui coule vers le nord, jusqu'au lac Baïkal de l'autre côté de la frontière avec la Russie. La vallée fluviale, large et peu profonde, apporte de l'eau et un abri, critères essentiels pour tenir le rôle d'étape sur les anciennes voies marchandes traversant les steppes, telles que celle que l'on appelle aujourd'hui la « Route de la soie », et pour devenir le centre de deux des grands empires d'Asie centrale.

Plus particulièrement, la vallée offre des témoignages de :

- Les sites mémoriaux turcs des VIe-VIIe siècles
- La capitale ouïgoure des VIIIe-IXe siècles de Kharabalgas
- La capitale mongole des XIIIe-XIVe siècles de Karakorum
- Le plus vieux monastère bouddhiste mongol, qui subsiste à Erdene
- Le monastère de l'ermitage de Tuvkhun
- Le monastère occidental de Shankh

- Le palais de la colline de Doit
- Les anciennes villes de Talyn dorvoljin, Har bondgor, et Bayangol am
- Les pierres aux cervidés et les anciennes tombes
- Les montagnes sacrées de Hangai Ovoo et Undor Sant
- La longue tradition de pastoralisme nomade

Les monuments principaux sont ouverts au public.

- **Les sites mémoriaux turcs de Khosho Tsaidam :**

Situés dans la vallée du Tsaidam, le long de la rive occidentale de l'Orkhon, ces deux monuments commémoratifs associés à l'empire turc, datant du début du VIII^e siècle, ont été érigés à la mémoire de Bilge Khan et de Kultegin, un politicien et son frère cadet, commandant en chef des armées. On note deux autres monuments commémoratifs plus petits et un cinquième qui vient d'être mis au jour.

On connaît une multitude de vestiges turcs dans ce qui était jadis le vaste empire turc, s'étendant de la Chine (les Turcs avaient assiégé la ville qui est aujourd'hui Xi'an) à l'est, jusqu'à l'Iran actuel à l'ouest. Il n'y a cependant qu'en Mongolie que l'on a trouvé les sites mémoriaux de rois, de seigneurs et d'aristocrates. Ceux de Khosho Tsaidam sont les plus grands et les plus impressionnants monuments de leur genre. Ils se composent d'énormes tables de pierre verticales, portant des inscriptions dans le style runique turc caractéristique, la première langue d'Asie intérieure connue, qui fut pour la première fois déchiffrée en 1893 et qui révéla beaucoup sur la culture turque.

Le mémorial de Bilge Khan est entouré de murs d'enceinte. La pierre gravée présente un dragon sculpté en haut et, sur l'une de ses faces, un bouquetin sculpté, l'emblème des khans turcs. La dalle est montée sur une tortue gravée dans la pierre. On a trouvé à côté une magnifique sculpture d'un homme et d'une femme assis en tailleur, peut-être le Khan et sa reine.

Le mémorial de Kultegin, lui aussi édifié, à l'origine, sur une tortue en pierre, est également entouré d'une enceinte, avec des murs couverts d'adobe blanc et décorés à l'intérieur d'images colorées. Des fragments de figures sculptées, peut-être le Khan et sa femme, ont aussi été retrouvés. On trouve dans les deux enceintes la trace de la présence d'autels.

Les sites ont pour la première fois été mis au jour en 1889. Depuis 2000, des archéologues mongols et turcs collaborent pour fouiller et étudier la zone. Des clôtures de protection ont été érigées autour du site et un bâtiment construit pour abriter les objets récupérés et les travaux des chercheurs.

- **Ruines de Kharabalgas :**

Kharabalgas était la capitale de l'empire ouïgour, qui gouverna la région pendant une centaine d'années aux VIII^e et IX^e siècles. Elle était non seulement la capitale administrative mais aussi un pôle commercial et culturel

pour le vaste réseau de l'empire en Asie et en Europe. La grande ville fortifiée, d'une superficie de 5 km², était une étape importante le long de la Route de la soie, et comprenait dans ses murs un palais, des baraquements militaires, des magasins, des temples, des monastères, ainsi que des quartiers d'agriculteurs et d'artisans.

Les Russes ont étudié les ruines du palais en 1889. Les vestiges des remparts de la ville et des bâtiments en terre battue sont demeurés intacts depuis les fouilles partielles conduites par des archéologues russes en 1949. On a peu avancé dans le déchiffrement des découvertes, parmi lesquelles des tablettes de pierre gravées dans l'écriture ouïgoure, basée sur l'alphabet de Sogd, dont certaines ornées de motifs de dragons.

- **Ruines de Karakorum :**

Karakorum a été fondée comme centre de l'empire mongol de Gengis Khan en 1220. Elle en est demeurée la capitale jusqu'à la fin du XIV^e siècle. À Karakorum, Gengis Khan a accueilli de nombreux représentants étrangers venus des territoires qui sont aujourd'hui l'Irak, l'Arménie et la Géorgie à l'ouest, de l'Inde, de la Chine et de la Corée.

Des fouilles ont eu lieu par intermittences à Karakorum depuis la fin du XIX^e siècle. Il ne reste que peu de vestiges au-dessus du sol.

Depuis 1999, des archéologues mongols et allemands conduisent des fouilles communes qui ont donné des résultats remarquables, puisque des vestiges de palais, de portes d'enceinte, d'ateliers et de rues pavées ont été identifiés. Les objets mis au jour comprennent des fragments d'objets domestiques, ainsi que des reliques associées à l'Islam et au christianisme nestorien.

On a maintenant établi que la ville s'étendait sur quelques 64 km². Construit sur des fondations élevées, le palais du Grand Khan, Ögödei (fils de Gengis) présentait un toit couvert de tuiles rouges et vertes supporté par 64 colonnes de style oriental. À l'intérieur, le sol était pavé de tuiles en céramique verte, les murs ornés de fresques vertes ; on trouve des traces de sculptures décoratives.

- **Monastère d'Erdene Zuu :**

Le bouddhisme s'est étendu dans tout l'empire mongol au XIII^e siècle, devenant religion d'État en 1586. Le monastère d'Erdene Zuu était le premier monastère bouddhiste établi en Mongolie au sud de Karakorum à la fin du XVI^e siècle. Le monastère est entouré d'un mur agrémenté de 108 *subargans* (stûpas) blancs. Le mur renfermait à l'origine 62 structures, disposées selon le schéma des villes et des palais mongols. Quarante-quatre d'entre elles ont été détruites suite à l'avènement des idéologies athées entre 1937 et 1940. Les 18 bâtiments subsistants sont en cours de restauration, 3 comme lieux de culte et les autres comme musées.

- **Monastère de l'ermitage de Tuvkhun :**

Ce monastère, qui se dresse dans un décor spectaculaire, au sommet d'une colline à 2 600 m au-dessus de la mer avec une vue magnifique sur les pâturages, est né des grottes de méditation, des grottes naturelles où se recueillaient les ermites.

Au XVIII^e siècle, Ondor Gegeen Zanabazar, l'un des descendants de Gengis Khan, révéralisé comme le créateur de la version mongole du bouddhisme tibétain, construisit le monastère de l'Ermitage autour des grottes. Le monastère généralisa des images du Bouddha assez différentes de celles de l'Inde et du Tibet.

Comme le monastère d'Erdene Zuu, le monastère de l'Ermitage de Tuvkhun a subi des destructions entre 1938 et 1940. Tous les principaux bâtiments ont été démolis, seules les grottes de méditation et deux puits ayant survécu. Le monastère a été partiellement reconstruit dans les années 1990, d'après les témoignages photographiques et à l'aide de méthodes et de matériaux traditionnels.

- **Le monastère occidental de Shankh :**

Situé au bord de la Harz, ce monastère date de 1654. Huit temples lui furent ajoutés entre 1774 et 1885. Il fut particulièrement remarqué pour une cérémonie associée à l'étendard de Gengis Khan. À l'instar d'autres monastères, il fut en grande partie détruit en 1937, avec des travaux de rénovation qui débutèrent en 1990.

- **Le palais de la colline de Doit :**

Ce palais du XIII^e-XIV^e siècle, que l'on croit être celui d'Ögödei Khan, surplombe un groupe de petits lacs à proximité du lac blanc de Doit. On y trouve les vestiges de 18 structures, dont la plus grande fait 46 mètres sur 60, avec des pierres en granit poli.

- **Les anciennes villes de Talyn dorvoljin, Har bondgor, Bayangol am :**

Les vestiges de ces trois grandes villes s'inscrivent dans le paysage. Dans chacune se dressent encore des murs, parfois sur plus de 100 m. Aucune n'a encore fait l'objet de fouilles, mais les découvertes faites en surface sont datées du XIII^e siècle.

- **Les pierres aux cervidés et anciennes tombes :**

On trouve largement éparpillés sur le site proposé pour inscription, les vestiges de tombes de l'âge du bronze, dont certaines avec des pierres gravées d'images de troupeaux de cervidés et d'images du soleil et de la lune. Quelques-unes ont été mises au jour.

- **Les montagnes sacrées de Hangai Ovoo et Undor Sant :**

En surplomb, ces deux montagnes sont étroitement associées aux traditions chamaniques de prières aux forces de la montagne, destinées à conférer santé et prospérité, une tradition assimilée par le bouddhisme et encore en vigueur à ce jour.

- **La longue tradition de pastoralisme nomade :**

La tradition du pastoralisme nomade, propre et sous-jacente à tous ces sites, s'étend au moins sur les trois derniers millénaires. Elle unifie la zone et lui donne son caractère distinctif. Cependant, hormis les tombes, elle n'a laissé que peu de vestiges tangibles. Plus importants sont les rites immatériels, les rituels et les traditions liées aux

saisons associés à cette culture, qui se reflète dans la gestion des troupeaux et dans le traitement de la laine, du lait, de la viande et des os. Près de 450 familles de bergers passent actuellement l'hiver dans la zone proposée pour inscription, et une multitude d'autres y circulent librement tout au long de l'année.

Histoire

La Mongolie contemporaine ne comprend qu'une moitié environ de la vaste région d'Asie intérieure connue tout au long de l'histoire comme la Mongolie. Ce n'est aussi qu'une fraction du grand empire mongol de Gengis Khan, qui s'étendait aux XIII^e et XIV^e siècles de la Corée à la Hongrie, couvrant la quasi totalité de l'Asie, à l'exception des sous-continentes indiens et de parties de l'Asie du Sud-Est. C'était le plus grand empire de terres contiguës que le monde ait jamais connu. Nombre d'auteurs issus des sociétés conquises par les Mongols ont écrit à leur sujet, souvent en leur défaveur. Par ailleurs, les sources mongoles soulignent le génie militaire quasi divin de Gengis Khan, dont le succès reposait non seulement sur son talent militaire, mais aussi sur des systèmes administratifs de plus en plus sophistiqués. Le succès de l'empire – sur presque deux siècles – se devait aussi à l'intégration et à l'emploi de Chinois, d'Iraniens, de Russes et autres. La Mongolie et son peuple ont ainsi eu un impact notable et durable sur le développement historique de grandes nations comme la Chine et la Russie, et ont régulièrement influencé tout le continent eurasiatique.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la plupart des habitants de la Mongolie étaient des nomades. Les Mongols n'étaient que l'un des peuples nomades vivant en Mongolie. Sur les deux derniers millénaires, ils se sont engagés dans des alliances changeant sans cesse, avec des états centralisés comme les Huns, les Syanbi, les Jujan, les empires turc et ouïgour émergeant entre le III^e siècle avant J.-C. et le IX^e siècle après J.-C. Au fil des siècles, certains peuples nomades se sont déplacés vers l'est pour fonder l'empire des Huns en Europe, tandis que d'autres partaient en Iran, en Inde et en Chine.

Pendant deux siècles, la création de l'empire de Gengis Khan, avec son contrôle centralisé, a interrompu ce schéma et mis en place des systèmes militaires et politiques complexes, qui surpassaient en compétences et en efficacité la majorité des autres systèmes de l'époque. Sous l'égide de Gengis et de ses successeurs, les Mongols conquièrent la plus grande partie de l'Eurasie.

Au début du XVI^e siècle avec le déclin de l'empire, la Mongolie redevint une terre où s'affrontaient des factions adverses. De la fin du XVII^e au début du XX^e siècle, la Mongolie était un important axe de rivalité entre la Russie et les Mandchous de Chine : cette rivalité finit par déboucher sur la fragmentation de la Mongolie, la Mongolie intérieure (au sud) étant absorbée par la Chine et la Russie possédant de plus en plus d'intérêts dans la Mongolie extérieure. La prédominance de la Russie en Mongolie extérieure demeura incontestée jusqu'en 1921 ; en 1924, la République populaire de Mongolie fut fondée, sous le contrôle de Moscou. La Mongolie devint un État indépendant en 1946.

Aujourd'hui, on trouve plus de Mongols – aux alentours de 3,5 millions – en Mongolie intérieure, chinoise, qu'en République populaire de Mongolie, dont la population s'élève à 2,7 millions d'habitants.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La résolution n°43 du Parlement, en vertu de la loi sur les zones spéciales protégées, 1994, a déclaré zone spéciale sous protection nationale une partie des monts Khangai, incluant la partie haute du paysage culturel de la vallée de l'Orkhon, et a permis l'instauration en 1996 du parc national des monts Khangai.

Les compétences assignées à ce parc national englobent les questions associées à l'eau, au changement climatique et à l'équilibre écologique.

La partie nord du paysage culturel de la vallée de l'Orkhon a été déclarée zone sous « protection limitée » en vertu d'une loi sur les zones tampon sous protection spéciale adoptée en 1997, qui limite les activités suivantes : l'agriculture, la sylviculture et les mines ; les développements ou activités économiques nécessitent l'autorisation des autorités locales, après étude de l'impact environnemental. Au sein de la zone tampon, il est suggéré que la construction des infrastructures touristiques, routes et ponts qui sont jugés ne pas avoir un effet négatif soit permise, à condition d'une autorisation préalable. L'élevage ayant peu d'impact sera permis, mais une autorisation sera nécessaire pour les activités comme la construction d'enclos à bétail, le forage de puits, la récolte de foin et la construction de nouveaux bâtiments.

Les cinq sites principaux de la vallée de l'Orkhon ont été classés zones sous protection spéciale, ce qui signifie qu'ils sont sous contrôle de l'État et que l'occupation ou l'utilisation à des fins économiques sont interdites. Ces désignations ont été motivées par des recommandations faites au gouvernement dans le cadre de la mise en place du plan de gestion.

Dans le cadre plus large de la vallée, 24 sites historiques et archéologiques ont été classés monuments protégés. 20 sont situés dans la zone proposée pour inscription.

Conformément à la constitution de Mongolie adoptée en 1992, chaque citoyen a le droit de vivre dans un environnement sain et sûr ; en outre, les terres et les ressources naturelles peuvent appartenir à l'État et être sous sa protection.

L'administration centrale de l'État, les autorités locales et les gouverneurs locaux sont tenus de superviser la conservation et la protection du patrimoine historique et culturel. La protection juridique du patrimoine culturel et historique est assignée soit aux autorités d'État soit aux autorités locales, selon la nature du site.

Le gouvernement, au moyen d'un train de dispositions légales (détaillées dans le dossier de proposition d'inscription), prévoit de limiter les activités commerciales qui pourraient avoir un effet négatif sur le site proposé

pour inscription et de soutenir les activités satisfaisant des impératifs d'utilisation appropriée.

Structure de la gestion :

Un plan de gestion détaillé a été préparé pour le site. Il est très complet et lisible, et vise le développement durable de la vallée par la mise en place d'une relation harmonieuse à long terme entre l'écologie et le pastoralisme nomade, qui accentue la valeur du bien.

Le plan de gestion est né d'un colloque sur la gestion du Patrimoine mondial : « Le paysage culturel de la vallée de l'Orkhon », soutenu par 60 spécialistes et 400 parties prenantes.

Le plan se penche sur la question de l'économie pastorale et de l'écologie du site, ainsi que sur la conservation des cinq monuments principaux. Le plan donne des recommandations détaillées pour résoudre beaucoup des grandes menaces qui pèsent sur la zone. Celles-ci identifient la préparation aux risques, la conservation et la protection, la recherche et l'information, l'éducation, la publicité, les intérêts publics et économiques, le tourisme, le développement de musées et la gestion globale du site comme des enjeux principaux, et prescrivent des mesures pour la mise en œuvre active du plan dans le cadre d'un strict système de suivi.

La vallée de l'Orkhon proposée pour inscription et la zone tampon couvrent deux unités administratives (*aimags*) et cinq districts (*soums*).

Le ministère de la Culture est responsable de la mise en œuvre générale de la législation réglementant la préservation, la protection et l'exploitation du site du patrimoine culturel de la vallée de l'Orkhon, tandis que les autorités municipales sont responsables de la mise en application de ces lois.

Actuellement, il n'existe pas d'administration coordonnée du patrimoine culturel de la vallée de l'Orkhon. Parmi les sites spécifiques de la vallée de l'Orkhon, seul le monastère d'Erdene Zuu possède sa propre administration, qui est également responsable des monuments de Khosho Tsaidam. Le monastère de Tuvkhun est gardé par un lama résident, tandis que les monuments de Khosho Tsaidam et les ruines de Kharabalgas sont protégés par des gardiens salariés.

Le plan de gestion affirme l'engagement du gouvernement de la Mongolie dans le renforcement des mécanismes de protection, le suivi, l'exploitation et la coordination pour ces sites de valeur, et la mise en place d'une gestion intégrée via l'établissement d'un corps administratif distinct pour le site du Patrimoine mondial de la vallée de l'Orkhon. Les dispositions administratives détaillées pour cet organisme sont données dans le plan de gestion.

Ressources :

Actuellement, il n'existe pas, dans le site du patrimoine de la vallée de l'Orkhon, d'instance administrative disposant des fonds qui permettraient la protection et la conservation de sites historiques, à l'exception de l'administration du musée d'Erdene Zuu, qui tire directement son financement du tourisme. L'administration du monastère d'Erdene Zuu

fournit des fonds supplémentaires pour la recherche, la préservation et la protection. En outre, le temple de Lavrin du monastère d'Erdene Zuu est un lieu de culte vivant, soutenu financièrement par l'administration du monastère. Les autres sites historiques ne reçoivent aucun fonds du budget public.

Actuellement, les fonds alloués à la protection, la restauration et la recherche dans le paysage culturel proposé pour inscription sont fournis par les investissements locaux et étrangers. Au total, 3,2 millions de dollars US ont été fournis à cette fin pendant les cinq dernières années.

Le plan de gestion suggère qu'il serait possible de recueillir des fonds pour la préservation, la protection, la conservation et la restauration dans la vallée de l'Orkhon de la façon suivante :

- En définissant des allocations annuelles de budget pour la gestion du site du patrimoine au niveau de l'État et au niveau municipal ;
- En s'appropriant les revenus fiscaux provenant des activités touristiques qui tirent parti des sites du patrimoine ;
- En proposant des services rémunérés pour l'administration du patrimoine culturel de la vallée de l'Orkhon ;
- En sollicitant des contributions financières et une assistance auprès des organisations, des pays et des citoyens locaux et internationaux.

On signale cependant dans le rapport d'évaluation que le gouvernement mongol a récemment convenu d'un plan national pour financer la protection du patrimoine culturel, qui bénéficiera au paysage culturel de la vallée de l'Orkhon, qui fera partie de sa première série de projets.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les cultures nomades d'Asie centrale sont depuis des millénaires les cultures prédominantes dans une grande partie de l'Asie, et elles ont apporté une immense contribution au monde, par le commerce, la conquête et la transmission des idées.

La vallée de l'Orkhon est typique de la façon dont l'utilisation nomade du paysage est sous-tendue par des centres stratégiques, militaires et spirituels qui ont facilité le commerce et la croissance des empires.

La vallée de l'Orkhon offre des preuves frappantes de la façon dont les cultures nomades successives ont tiré parti de ses atouts naturels – eau, abri et position stratégique – pour fonder des pôles de pouvoir et d'influence, comme en témoignent aujourd'hui plusieurs sites clés : les monuments funéraires turcs des VIe-VIIe siècles, la capitale ouïgoure de Kharabalgas, des VIIIe-IXe siècles, ainsi que la capitale impériale mongole de Karakorum et les monastères d'Erdene Zuu et de Tuvkhun, qui datent des XVIe et XVIIe siècles.

La vallée, telle qu'elle est utilisée aujourd'hui, demeure une ressource de culture pastorale nomade essentielle. Le paysage démontre exceptionnellement bien les caractéristiques de la vie nomade. En dépit de quelques intrusions modernes, les steppes restent inchangées à un point remarquable, particulièrement dans le parc national d'Hangayn Nuruu.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en août 2002.

Le Comité du patrimoine mondial a étudié la proposition d'inscription en juin 2003. Le Comité a décidé que l'examen de la proposition d'inscription devait être *différé* afin de laisser à l'État partie le temps de clarifier si elle devait porter sur le paysage culturel de la vallée de l'Orkhon ou bien sur cinq sites archéologiques distincts.

Une proposition d'inscription révisée d'un seul site comprenant un vaste paysage culturel a été soumise en janvier 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Le dossier de proposition d'inscription reconnaît que bon nombre des bâtiments monastiques ont besoin de travaux de conservation et que les progrès sont lents. La conservation préventive pourrait aussi poser problème, en ce qu'il y a très peu de gens pour s'occuper des bâtiments et des collections auxquels le public a accès. Par exemple, le rapport d'évaluation mentionne que le monastère de Tuvkhun est administré par un seul lama. Cependant, des travaux ont été entrepris dans le monastère d'Erdene Zuu pour protéger les objets bouddhistes des visiteurs, des vols et des incendies – avec l'aide, dans ce dernier cas, d'une subvention accordée en 1998 par l'UNESCO.

L'absence de maintenance des murs en terre des deux villes en ruines est également constatée, mais une enceinte de protection a été érigée autour du site à Karakorum (en 1995). De même, une enceinte de protection a été installée autour des tombes turques et les pierres brisées et exposées aux intempéries récupérées ont été mises à l'abri dans un bâtiment de construction récente.

Dans l'ensemble du paysage, on reconnaît des problèmes d'abaissement de la nappe phréatique liés à la coupe des arbres, à l'extraction minière, de pollution des cours d'eau et des effets du surpâturage, problèmes sur lesquels se penche le plan de gestion. La vulnérabilité des traditions immatérielles est elle aussi mentionnée. L'introduction de la mécanisation au milieu du XXe siècle a fait peser de lourdes menaces sur le mode de vie pastoral traditionnel, mais la tendance a maintenant été inversée, et il existe une volonté affirmée de reconnaître comme il se doit les liens « indissolubles » entre les traditions du pastoralisme nomade et le paysage, et de mettre en place des mesures permettant le développement durable de ces traditions en harmonie avec les valeurs naturelles des pâturages.

État de conservation :

Le plan de gestion reconnaît les besoins en conservation. La structure administrative proposée pour appliquer le plan de gestion deviendrait le principal mécanisme de développement des projets de conservation et des programmes de maintenance continue, ainsi que de lobbying, pour collecter des fonds.

En termes de conservation spécialisée, l'Agence de coopération turque soutient depuis 2000 les fouilles archéologiques et la conservation des monuments turcs.

Analyse des risques :

Il manque un élément au plan de gestion (un document par ailleurs admirable) : un chapitre sur les menaces et les points faibles des valeurs du bien (les dommages historiques et les changements indésirables existants sont répertoriés, mais pas les menaces futures). Toutefois, les actions envisagées impliquent la prise en compte des menaces et des risques, qu'on peut diviser en trois grandes catégories :

- Risques naturels :
 - Inondations ;
 - Tremblements de terre ;
 - Incendies de forêt ;
 - Exposition des statues aux intempéries, érosion et possibilités d'effondrement des murs en terre ;
 - Pollution des rivières due à l'abattage illégal des arbres et à l'extraction de l'or.
- Risques afférents à la population :
 - Essor démographique ;
 - Expansion de la ville principale dans la vallée ;
 - Surpâturage entraînant la désertification et l'érosion par les vents ;
 - Nombre excessif de visiteurs – qui augmente régulièrement ces dernières années ;
 - Pistes routières anarchiques ;
 - Vandalisme et vol.
- Conservation :
 - Reconstruction de bâtiments qui pourrait mettre en péril les preuves historiques (dans le monastère d'Erdene Zuu) ;
 - Sites isolés laissés à l'abandon.

Le plan de gestion se penche sur ces points. C'est un plan visionnaire et ambitieux, qui n'opte pas pour la facilité. Il considère au contraire beaucoup des questions fondamentales qui sous-tendent et relient certaines de ces menaces. Le passage à une implantation plus durable du mode de vie dans la vallée est clairement essentiel pour tenter de mettre un frein au déclin de l'environnement, qui menace à son tour les éléments du patrimoine culturel. Il faut tout d'abord commencer par encourager la recherche et établir des indicateurs fondamentaux.

Authenticité et intégrité

Globalement, la vallée de l'Orkhon possède un haut degré d'authenticité en tant que paysage culturel évolutif reflétant le pastoralisme nomade d'Asie centrale, sans oublier quelques dommages et quelques dégradations.

Les politiques de développement agricole des années 1950 ont encouragé le peuplement et la culture arable dans le voisinage de Karakorum et de Kharabalgas. Ce processus est désormais inversé, la culture arable ayant été abandonnée et plusieurs édifices démolis. Les mêmes politiques ont mené à la collectivisation des troupeaux, qui ont conduit à leur tour au surpâturage à certains endroits. Le processus de collectivisation a été inversé et il existe désormais un accord pour limiter le nombre d'animaux qui paissent suite à la réalisation d'une étude de capacité.

Le dossier de proposition d'inscription et le plan de gestion font tous deux référence à l'intrusion des routes, des lignes électriques et d'une centrale électrique dans les ruines de Karakorum. Ces structures visuellement intrusives sont cependant « réversibles » et pourraient être supprimées ultérieurement. Le plan fait aussi référence à des pistes et à des décharges intrusives, ainsi qu'à un certain pillage des pierres tombales. Les problèmes sont reconnus, mais ne pourront être résolus immédiatement.

En dehors du bien proposé pour inscription et de la zone tampon se trouve le nouveau peuplement de Kharkorin, immédiatement à l'ouest de l'ancienne Karakorum. Le plan de gestion reconnaît que les maisons ont été construites de « façon désorganisée » et qu'il n'y a actuellement pas de réglementations de zonage concernant l'expansion de ce peuplement. Le plan reconnaît la nécessité de contrôle ; il est clair qu'en l'absence de contrôle, ce peuplement pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'intégrité du paysage plus global en tant que cadre de la zone proposée pour inscription.

Très peu d'informations sont fournies à propos de l'état des herbages – ressource de pâturage qui sous-tendait tout le développement de la vallée. On ne sait pas précisément dans quelle mesure il s'agit toujours de l'espèce d'herbage caractéristique des hautes steppes de Mongolie. Le plan de gestion souligne combien il est vital de soutenir le pastoralisme nomade comme moyen de gestion des herbages et de maintien des traditions immatérielles et tangibles associées à ce mode de vie.

Beaucoup des structures des temples ont subi de graves dégâts dans les années 1930, dans le cadre d'une destruction délibérée, à motif idéologique, des bâtiments religieux. Toutefois, les bâtiments subsistants semblent avoir conservé leur authenticité. Les travaux de réparation et de reconstruction des bâtiments endommagés ont été entrepris à l'aide de méthodes et de matériaux traditionnels de la société mongole, ce qui a dans un certain sens assuré la survie des pratiques authentiques. Toutefois, il convient de se demander si la reconstruction d'autres temples ne risquerait pas d'endommager l'authenticité des vestiges subsistants, ce que reconnaît le dossier de proposition d'inscription.

De par le regain encouragé de la religion bouddhiste mongole associée aux bâtiments nouveaux et anciens (un mouvement général en Mongolie et en Mongolie

intérieure), les édifices encore utilisés pour les rituels bouddhistes présentent un degré d'authenticité plus grand qu'ils ne l'auraient eu autrement.

En ce qui concerne les ruines et les sites archéologiques, il semble que, hormis des fouilles archéologiques structurées, les ruines soient restées intactes dans leur majorité ; le degré d'authenticité des composants archéologiques est donc élevé.

Le site doit son intégrité à la cohésion de ce paysage de vallée et à l'étroite relation entre les sites principaux, les pâturages alentours et les sites mineurs.

Évaluation comparative

Il est important de comparer la vallée de l'Orkhon à d'autres paysages culturels dans les steppes de pâturage d'Eurasie.

Tout d'abord, les hautes steppes couvrent une grande partie de l'Asie centrale – la majorité de la Mongolie, de grandes parties de la Mongolie intérieure en Chine, des régions au sud de la Russie, ainsi que l'est de l'Afghanistan et du Kirghizistan – et beaucoup de ces régions abritent toujours les anciennes traditions pastorales et le nomadisme, à un degré plus ou moins élevé. Ces peuples pastoraux sont nombreux, mais les Mongols représentent probablement le groupe le plus important en termes de pâturages occupés.

La vallée de l'Orkhon se distingue par la combinaison d'une culture nomade pastorale avec des vestiges d'anciennes sociétés urbaines, centralisées ou hautement structurées socialement, d'importants témoignages religieux et des liens avec les routes marchandes internationales, dans un paysage que chacun s'accorde à juger « magnifique ».

Il existe en Mongolie d'autres sites urbains, comme Baibalyk, ville de l'empire ouïgour, et Kharabalgas, une ville marchande de l'empire ouïgour et d'époque ultérieure, dont les ruines sont mieux préservées que celles de Karakorum. Dans le sud de la Russie, aux alentours de la Kharkhiraa, se trouve Khöndiin qui était le royaume de Khasar, frère cadet de Gengis Khan ; et d'autres, comme Dudn Ereg et Elstei, où les fouilles ont révélé des centres complexes d'administration, de commerce, d'artisanat et d'armée, comme à Karakorum.

En Chine, on trouve bon nombre de villes abandonnées éparpillées dans toutes les vastes steppes et marquant les embranchements de la Route de la soie. Certaines n'ont été que peu fouillées, et d'autres n'ont pas même encore été baptisées. Plusieurs sont en meilleur état que celles de la vallée de l'Orkhon ; c'est le cas par exemple de l'ancienne cité de Jiaohe, près de Tourfan, ou de Yuanshangdu, beaucoup plus grande que Karakorum et l'une des capitales de la dynastie Yuan, au sud de la Mongolie intérieure.

En Chine, il y a aussi de spectaculaires herbages associés à des villes, par exemple autour du lac Barkol, de même que des herbages associés à des monastères, où se déroulent des festivals annuels, par exemple dans la région mongole au nord de la province du Yunnan, près de Zhongdian, ou ceux de Tagong, à l'ouest de la province du Sichuan. Il s'y

trouve des temples bouddhistes, dont le mérite architectural est supérieur à ceux de l'Orkhon.

Toutefois, la valeur de la vallée de l'Orkhon est plus que simplement architecturale : elle réside dans l'assemblage des structures et dans leur représentativité. Aucun autre site ne vient immédiatement à l'esprit si l'on réduit le champ des investigations aux steppes présentant une combinaison de monuments séculiers et religieux, les vestiges urbains de deux empires et une culture pastorale vivante.

Toutefois, ce domaine n'a pas fait l'objet d'études suffisantes. Avec plus de travaux sur certaines des villes abandonnées de Chine ou de Russie, le tableau pourrait changer. Cependant, on peut arguer que, dans les vastes steppes d'Asie centrale, on y trouverait probablement suffisamment de paysages culturels distinctifs pour justifier plus d'une proposition d'inscription. Celle-ci illustre la façon dont la vallée est devenue l'axe vital de deux puissants empires, celui des Ouïgours et celui des Mongols. Ailleurs, d'autres vallées auraient pu apporter un appui commercial et spirituel à des peuples nomades, mais elles ont connu une évolution différente ; ce faisant, elles témoignent des différentes approches du déploiement des ressources possibles, mais conservent toujours des vestiges culturels de valeur universelle.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La vallée de l'Orkhon dans son ensemble est un exemple exceptionnel de paysage culturel évolutif qui, par des pratiques d'occupation des sols durable et une relation spirituelle avec la nature, a mis les traditions du pastoralisme nomade au service d'empires immenses qui ont eu une profonde influence sur l'ensemble de l'Asie centrale et une grande partie de l'Europe, et qui ont créé des structures bâties dont les vestiges sont aujourd'hui d'une importance universelle.

L'ensemble du site du paysage culturel de la vallée de l'Orkhon est caractéristique des vallées fluviales relativement abritées qui traversent les vastes steppes de Mongolie. Elle se distingue des autres en ce qu'elle abrite des vestiges considérables, qui prouvent le caractère centralisé et urbain des grands empires ouïgour et, plus tard, mongol, qui ont rassemblé une grande partie de l'Asie centrale sous la férule d'un contrôle relativement unifié.

Les vestiges reflètent aussi l'énorme influence que ces « empires nomades » avaient, en termes économiques, culturels et politiques, sur une grande partie de l'Asie et sur les grandes nations avec lesquelles ils interagissaient de la Chine aux confins de l'Europe de l'Est.

L'archéologie émergente des sites commémoratifs turcs et de la ville de Karakorum témoigne de cultures sophistiquées, avec des liens qui se sont étendus le long des routes marchandes entre la Chine, l'Europe et l'Inde.

Les vestiges bouddhistes reflètent l'adoption du bouddhisme comme religion officielle en Mongolie, ainsi que la variante du bouddhisme propre à la Mongolie qui émerge autour du monastère de l'ermitage de Tuvkhun.

À ces sites précieux du patrimoine s'ajoute la persistance de la culture pastorale nomade mongole, commune à tous ces empires et qui domine toujours la vie dans la vallée de l'Orkhon, et d'ailleurs dans une grande partie de la Mongolie. Sa longévité se reflète dans un grand nombre de sites funéraires et cérémoniels, des figures de pierre et des peintures rupestres, qui parsèment la vallée du site proposé pour inscription et de sa zone tampon, et qui couvrent plus de deux millénaires, de l'âge du bronze à l'ère moderne.

Enfin, il convient de considérer la solide culture immatérielle des bergers nomades, qui s'exprime par exemple dans les festivals annuels, la musique, la littérature orale, les talents équestres, ainsi que dans les significations et les associations vitales qui sont accordées au paysage.

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iii et iv.

Critère ii : La vallée de l'Orkhon démontre clairement la manière dont le paysage de la vallée, et plus généralement de son arrière-pays, a conduit grâce à l'utilisation de ses ressources par une culture nomade forte et pérenne au développement de réseaux commerciaux étendus et à la création de grands centres administratifs, marchands, militaires et religieux.

Les empires soutenus par ces pôles urbains ont incontestablement influencé des sociétés en Asie et en Europe et, à leur tour, absorbé les influences de l'Orient et de l'Occident, dans un réel échange de valeurs humaines. Cet échange de valeurs est manifeste dans la conception de la ville ouïgoure et de Karakorum (avec ses colonnes de style islamique et ses toits de style chinois), dans l'adoption de la religion bouddhiste et dans sa modification consécutive par les traditions mongoles.

Il serait difficile de trouver une société ayant eu une plus grande influence – pour le meilleur comme pour le pire – sur une si grande étendue du globe que l'empire mongol de Gengis Khan. Pendant presque deux siècles, les exploits des forces des grands Khans ont terrorisé (réellement mais aussi par anticipation) les terres de l'Ouest, jusqu'aux portes de Vienne, et de l'Est. Leur succès reflétait les compétences et l'organisation de l'armée de cavaliers, qui s'appuyait sur l'expérience d'experts de la guerre chinois et musulmans. Cette consolidation des conquêtes, rendue possible par l'une des plus formidables machines de guerre que le monde ait connue, et les importants échanges commerciaux qui s'en sont suivis, ont abouti à la création de villes fortifiées et des vestiges religieux de la vallée de l'Orkhon.

Critère iii : La vallée de l'Orkhon représente un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle encore vivante. À la base de tout le développement de la vallée de l'Orkhon sur les deux derniers millénaires se trouve une culture solide de pastoralisme nomade. Cette culture est aujourd'hui encore une pièce maîtresse révéérée de la société mongole ; elle est hautement respectée en tant que mode de vie « noble », en harmonie avec la nature. Elle est aussi perçue comme bien plus précieuse que la vie des fermiers sédentaires.

Les traditions pastorales nomades sont très vivaces, et le paysage, argue-t-on, constitue un vivant témoignage de la persistance de cette culture, à la fois de par les traditions de pâturage et de par les vestiges des villes auxquels s'identifient les peuplades.

Critère iv : Il est dit que la vallée de l'Orkhon est un exemple exceptionnel de vallée illustrant plusieurs étapes significatives de l'histoire humaine. Avant tout, elle était le centre de l'empire mongol et, à ce titre, conserve le souvenir de l'un des plus grands empires au monde. En second lieu, elle reflète une variation du pouvoir turc propre à la Mongolie, par les pierres commémoratives, que l'on ne trouve qu'en Mongolie. En troisième lieu, elle accueillait le monastère de l'ermitage de Tuvkhun, où s'est développée la variante mongole du bouddhisme et de la sculpture bouddhiste locale. Quatrièmement, elle abrite les vestiges de Kharabalgas, capitale de l'empire ouïgour, sur lesquels il reste encore beaucoup à apprendre mais qui mettent en évidence l'importance de la culture urbaine ouïgoure.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

La vallée de l'Orkhon dans son ensemble est clairement d'une valeur universelle exceptionnelle en tant que paysage culturel.

Le fait de soutenir cette proposition d'inscription ne devrait pas passer sous silence les réels points faibles. Toutefois, l'engagement démontré envers le traitement de ces vulnérabilités par le développement du plan de gestion, avec une grande implication des parties prenantes, et la façon dont les rédacteurs du plan sont parvenus à convaincre le gouvernement d'accorder sa protection officielle à certaines parties du site, prouvent un véritable engagement dans le sens du patrimoine mondial. L'enthousiasme des habitants et de l'État partie pour la proposition d'inscription devrait être encouragé.

La proposition d'inscription originale comprenait un projet de construction d'un centre d'accueil des visiteurs directement à l'extérieur des remparts de la vieille ville de Karakorum. Un tel site représenterait une intrusion inacceptable dans le paysage. L'État partie a désormais accepté de considérer des sites alternatifs pour ce projet situés en dehors de la zone proposée pour inscription.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que *paysage culturel* sur la base des *critères ii, iii et iv* :

Critère ii : La vallée de l'Orkhon démontre clairement la manière dont une culture nomade forte et pérenne a conduit au développement de réseaux commerciaux étendus et à la création de grands centres administratifs, marchands, militaires et religieux. Les empires que ces centres urbains ont soutenus ont sans aucun doute influencé des sociétés à travers l'Asie et en Europe et à leur tour ont absorbé des influences à la fois de l'Orient et de

l'Occident dans un véritable échange de valeurs humaines.

Critère iii : À la base de tout le développement de la vallée de l'Orkhon sur les deux derniers millénaires se trouve une culture solide de pastoralisme nomade. Cette culture est toujours une pièce maîtresse révéree de la société mongole et elle est hautement respectée en tant que mode de vie « noble » en harmonie avec le paysage.

Critère iv : La vallée de l'Orkhon est un exemple exceptionnel de vallée illustrant plusieurs étapes significatives de l'histoire humaine. Avant tout, elle était le centre de l'empire mongol. En second lieu, elle reflète une variation du pouvoir turc propre à la Mongolie. En troisième lieu, le monastère de l'ermitage de Tuvkhun fut le berceau du développement d'une forme mongole du bouddhisme. Quatrièmement, Kharabalgas reflète la culture urbaine ouïgoure de la capitale de l'empire ouïgour.

ICOMOS, juin 2004

Brême (Allemagne)

No 1087

1. IDENTIFICATION

État partie : République Fédérale d'Allemagne

Nom du bien : L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême

Lieu : La ville de Brême

Date de réception : 22 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*. Il associe une œuvre architecturale et une sculpture monumentale.

Brève description :

L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême sont des représentations remarquables de l'autonomie civique et des droits de marché tels qu'ils se sont développés dans le Saint Empire romain germanique. L'ancien hôtel de ville fut construit comme une structure gothique de type halle au début du XVe siècle, puis restauré au début du XVIIe siècle dans le style dit Renaissance de la Weser. Au début du XXe siècle, un nouvel hôtel de ville fut construit à côté de l'ancien comme faisant partie d'un ensemble qui a survécu aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

2. LE BIEN

Description

La ville de Brême est un Land fédéral autonome, elle est située dans le nord-ouest de l'Allemagne, sur la Weser. Le site de la ville médiévale est de forme oblongue, limité au sud par la rivière et au nord par le *Stadtgraben*, le fossé rempli d'eau de l'ancien système de défense. À part les environs immédiats de l'hôtel de ville, la plus grande partie de cette zone fut reconstruite après la Seconde Guerre mondiale.

L'hôtel de ville est situé au centre de la partie orientale de la vieille ville, séparant la place du marché au sud, du *Domshof*, la place de la cathédrale, au nord. La statue de Roland se dresse au milieu de la place du marché. L'hôtel de ville est placé entre deux églises ; le *Dom*, la cathédrale Saint-Pierre, construite entre le XIIe et le XIXe siècle, située à l'est, et la *Liebfrauenkirche*, l'église Notre-Dame, bâtie aux XIIe et XIVe siècles, à l'ouest. De l'autre côté du

marché se trouve le *Schütting*, maison de l'ancienne guilde des marchands construite au XVIe siècle et restaurée au XIXe siècle. À l'est du marché se trouve le bâtiment moderniste des institutions municipales, le *Haus der Bürgerschaft*, construit dans les années 1960.

Le bien proposé pour inscription comprend l'hôtel de ville et la statue de Roland (0,3 ha.). La zone tampon, qui comprend la place du marché, la place de la cathédrale et leurs principaux bâtiments (36 ha), est elle-même entourée d'une zone de protection supplémentaire (376 ha). L'hôtel de ville est composé de deux parties : l'ancien hôtel de ville, construit à partir de 1409 au nord de la place du marché et rénové au début du XVIIe siècle, et le nouvel hôtel de ville construit au début du XXe siècle, en face de la place de la cathédrale.

L'ancien hôtel de ville est un bâtiment à deux niveaux, de plan rectangulaire (41,5 m x 15,8 m). On le décrit comme un *Saalgeschossbau* rectangulaire et transversal (c'est-à-dire un édifice à plusieurs étages construit pour abriter un grand hall). Les murs sont en briques et les planchers en bois. Les façades en briques font apparaître un motif de bandes claires et foncées disposées en alternance ; les éléments décoratifs et les structures sont en pierre. La toiture est recouverte de cuivre vert. Le rez-de-chaussée abrite un grand hall à colonnade de chêne qui servait aux marchands et aux représentations théâtrales. L'étage supérieur comporte la salle des fêtes, de dimensions identiques à celle du rez-de-chaussée. Entre les fenêtres, des statues de pierre, datant de la première période gothique, intégrées à des éléments décoratifs sculptés de la fin de la Renaissance symbolisant l'autonomie civique, représentent l'empereur et les princes électeurs. La façade de l'hôtel de ville du côté du marché comporte des arcades ouvertes à colonnes en pierre. Dans les sous-sols de l'hôtel de ville, un grand cellier, autrefois agrandi vers l'ouest, est actuellement aménagé en restaurant.

Au XVIIIe siècle, l'hôtel de ville fut rénové et les trois arcades du milieu de la colonnade qui au total en compte onze, furent surmontées d'une baie constituée de grandes fenêtres vitrées rectangulaires et d'un gâble élançé, de style Renaissance de la Weser. La baie comporte deux niveaux, encadrant une partie de la salle des fêtes par une structure raffinée de bois sculpté. La partie inférieure de la baie abrite une chambre de conseil à lambris de bois (*Güldenammer*). Deux gâbles plus petits sont disposés en toiture de part et d'autre du gâble central. Des éléments décoratifs sculptés en grès furent ajoutés à la façade, représentant des sujets allégoriques et emblématiques. Les arcades médiévales furent reconstruites avec des arches arrondies (et non plus en ogive comme à la période gothique) et des colonnes toscanes : elles soutiennent actuellement un balcon ouvert. À l'intérieur, la grande salle des fêtes possède un plafond de poutres de chêne d'une seule portée ; la partie inférieure des murs est lambrissée de bois et les linteaux et encadrements des portes (de différentes époques) sont en bois sculpté polychrome.

Le nouvel hôtel de ville, fut construit en 1909-1913 selon les plans de Gabriel von Seidl de Munich qui remporta le concours d'architecture lancé pour ce bâtiment. Ce dernier comporte trois niveaux ; il fut conçu pour abriter des salles de réunion et la chancellerie. Les murs sont couverts de

tuiles vitrifiées ; les encadrements des fenêtres et les détails architectoniques sont en grès provenant d'Allemagne du Sud.

La statue de Roland en pierre s'élève au milieu de la place du marché, devant l'ancien hôtel de ville et en face de la cathédrale. La statue est d'environ 5,5 m de hauteur ; elle fut initialement érigée en 1404 pour représenter les droits et les privilèges de la ville de Brême, impériale et libre. Ce type de statue était courant dans les villes et les villages allemands ; elles représentaient le martyr Roland, comte de la marche de Bretagne, neveu de Charlemagne, mort en combattant pour la foi et contre les païens.

Histoire

Les origines de Brême remontent aux VIII^e et IX^e siècles, lorsque la ville devint un siège épiscopal. Sa fondation est associée à l'évêque Willehad et à l'empereur Charlemagne qui est censé avoir accordé les premiers privilèges. En 965, Brême obtint le privilège de lever des droits de douane et de battre monnaie. La communauté fut unifiée en un corps administratif, appelé *universitas civium*, et reconnu par un diplôme en 1186. On trouve une référence faite au conseil municipal dont les membres sont appelés *consules* en 1225. Le conseil municipal prépara un code civil conçu comme loi du peuple dont la version de 1303-1304 devint la référence principale. En 1358, la ville devint membre de la Ligue hanséatique. Bien qu'ayant déjà obtenu des privilèges liés à l'autonomie civile, elle fut officiellement reconnue comme *Freie Reichstadt* (ville libre impériale) en 1646. À partir de 1947, elle devint l'un des Länder de la République fédérale d'Allemagne.

La statue en pierre de Roland fut érigée en 1404, pour remplacer une statue de bois plus ancienne. Elle est aujourd'hui considérée comme la représentation de Roland la plus ancienne en Allemagne. Avant 1885, elle était entourée d'une barrière de protection. Elle fut restaurée successivement en 1938, en 1959 et en 1969. En 1983-1984, la statue de Roland fut de nouveau pourvue d'une barrière de protection, comme à l'origine ; la tête fut remplacée par une copie. Au fil des ans, la statue fut repeinte de diverses couleurs.

Le premier Rathaus de Brême fut fondé au XIV^e siècle. L'actuel ancien hôtel de ville fut construit en 1405-1409, et rénové en 1595-1612. Le maître bâtisseur, Lüder von Bentheim (vers 1555-1612), avait déjà réalisé d'autres projets dans Brême, ainsi que la reconstruction de la façade extérieure de l'hôtel de ville gothique de Leiden (Pays-Bas) à partir de 1585. Les nouveaux éléments architecturaux suivaient les plans de Hans Vredeman de Vries, Hendrik Goltzius, Jacob Floris et d'autres maîtres de la Renaissance néerlandaise. Le nouvel hôtel de ville fut ajouté en 1909-1913.

La ville de Brême subit de graves bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale et perdit 62% de ses bâtiments. Toutefois, la zone de l'hôtel de ville a été relativement épargnée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

L'hôtel de ville et la statue de Roland sont la propriété de la ville libre et hanséatique de Brême. Les deux monuments sont placés sous la protection de la *Denkmalschutzgesetz* (DSchG, 1975/1989, loi pour l'entretien et la protection des monuments culturels) du Land fédéral de Brême ; ils sont classés monuments historiques. Les Länder de la République fédérale d'Allemagne ont une autonomie de gestion en matière éducative et culturelle, principe qui s'applique également à la protection des monuments. Toutes les lois et les réglementations concernant la protection des monuments culturels de Brême sont votées par le *Bürgerschaft* (le Parlement du Land). Presque tous les bâtiments à l'intérieur de la zone tampon sont protégés individuellement et la loi DSchG s'applique à la totalité du marché.

Structure de la gestion :

Dans la ville-État de Brême, le *Landesamt für Denkmalpflege*, institution de base, assume aussi les fonctions d'autorité spécialisée pour le monument et instruit les demandes de construction ou de modification soumises par les propriétaires. L'autorité supérieure est représentée par le *Senator für Inneres, Kultur und Sport* (sénateur pour les affaires internes, la culture et le sport) qui prend la décision finale. Les services de protection des bâtiments historiques sont placés sous le contrôle du gouvernement du Land de Brême et donc du sénat. Le supérieur hiérarchique est le sénateur responsable de la culture.

Tous les travaux de modification, réparation ou restauration effectués sur l'hôtel de ville sont réalisés en étroite collaboration avec la chancellerie du sénat et les services responsables du monument, avec la participation du bureau chargé de la réglementation des constructions et les autorités affiliées. La supervision des projets est assumée par le *Bremer Bau-Management GmbH*, tandis que l'entreprise municipale *Bremer Bau Betrieb GmbH* est essentiellement en charge de la planification et de la réalisation des travaux. L'autorité compétente en matière de conception, chargée de la politique de développement du centre-ville, et donc de la zone intéressant l'hôtel de ville, est le *Stadtplanungsamt* qui prévoit les réglementations et accorde les permis de construire. L'une des premières responsabilités de ce bureau est l'organisation de l'espace public.

La zone du bien proposé pour inscription et la zone tampon sont soumises à la réglementation du plan d'urbanisme. Tous les bâtiments classés possèdent leur propre plan de conservation établi par le *Landesamt für Denkmalpflege*. Le bien proposé pour inscription est également géré par un plan décennal qui tient compte du cahier des charges fixé par le patrimoine mondial et a été soumis à l'approbation des autorités compétentes.

Ressources :

L'entretien et les travaux de conservation du bien proposé pour inscription sont financés sur le budget public. Au

cours des dix dernières années, les montants consacrés se sont élevés à 6,5 millions de DM.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère iii : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême sont un témoignage unique de l'autonomie civique et de la souveraineté dans le cadre d'un état.

Critère iv : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême forment un exemple exceptionnel d'un type d'hôtel de ville et de son symbolisme lié au thème de la liberté.

Critère vi : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême sont directement associés aux idées politiques de « signification universelle exceptionnelle », l'idée d'autonomie civile associée à la libre réglementation des aspects juridiques et économiques de la communauté.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Brême en août 2002. L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Au cours de sa 27^{ème} session, le Comité du patrimoine mondial a décidé de différer l'examen de la proposition d'inscription en raison de l'étude comparative, laquelle a depuis été fournie par l'État partie. Les nouvelles informations présentent également une justification révisée de l'inscription sur la base de laquelle l'ICOMOS a modifié son évaluation.

Conservation

Historique de la conservation :

Le bien proposé pour inscription est protégé depuis 1909 (ancien hôtel de ville) et 1973 (nouvel hôtel de ville).

Depuis sa construction, l'hôtel de ville a été l'objet de travaux d'entretien et de réparation. Le gâble central a été conforté en 1928–1930. Les statues des façades sud et ouest ont été remplacées par des copies en 1959–1963. Une restauration complète des façades et de la salle du deuxième niveau a été réalisée en 1964–1968. Les salles de représentation ont été restaurées et rénovées en 1985–1998. Des ascenseurs modernes ont été installés. Des travaux d'entretien sont en cours sur les façades, notamment la réfection des joints et la consolidation des parties en pierre. Le toit de cuivre est en restauration.

État de conservation :

À la fin des travaux de réparation, l'ancien hôtel de ville devrait être dans un état de conservation satisfaisant. Les façades du nouvel hôtel de ville montrent les conséquences de l'exposition aux intempéries, mais on ne considère pas leur restauration comme une nécessité.

Gestion :

La gestion et l'entretien du bien sont bien organisés.

Analyse des risques :

Il n'existe pas de risques prévisibles.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

L'hôtel de ville de Brême a connu plusieurs phases au cours de son histoire, en particulier sa construction en style gothique au début du XVe siècle et l'important remaniement à l'époque baroque au début du XVIIe siècle. Il y eut par la suite diverses modifications et ajouts, notamment la construction du nouvel hôtel de ville au début du XXe siècle. Certes, du point de vue de cette évolution historique, l'hôtel de ville peut prétendre à une authenticité historique par sa forme et les matériaux de construction utilisés en fonction des différentes périodes. Il conserve aussi sa relation dans l'espace établie de façon historique avec les bâtiments historiques construits aux alentours et la place du marché.

La statue de Roland de Brême est l'une des plus anciennes et des plus représentatives parmi les statues de ce type encore existantes. Elle a été restaurée et réparée en de nombreuses occasions et une grande partie du matériau d'origine a été remplacée, perdant ainsi son caractère d'authenticité.

Intégrité :

Tandis que les abords immédiats de l'hôtel de ville ont relativement bien traversé les siècles, le reste de la ville historique de Brême a souffert de destruction massive pendant la Seconde Guerre mondiale et a été reconstruit après la guerre.

Évaluation comparative

Les nouvelles informations préparées par l'État partie constituent une analyse détaillée du contexte historique et culturel de l'hôtel de ville et de la statue de Roland, permettant une définition plus précise des caractéristiques du bien proposé pour inscription. Les nouvelles analyses clarifient la typologie architecturale et son contexte, ainsi que l'importance artistique, historique, architecturale et socio-politique du bien. Si l'analyse comparative précédente faisait essentiellement référence à la Ligue hanséatique et aux Pays-Bas, l'étude comparative actuelle analyse l'hôtel de ville à la lumière d'un contexte européen plus vaste.

Typologie de l'architecture : Le type d'édifice de l'hôtel de ville médiéval de Brême, c'est-à-dire une construction de type halle destinée à un usage public et à l'accueil de représentants de la ville, s'est développé en Italie du Nord au XIIIe siècle. La variante adoptée à Brême puise son inspiration en Rhénanie et dans les Pays-Bas. L'hôtel de ville de Brême est considéré comme un exemple particulièrement pur de ce type, car son organisation

structurelle et spatiale est demeurée intacte. L'arcade du côté du marché est un trait typique des hôtels de ville, mais celle de Brême est réputée être la plus ancienne et la plus représentative. Beaucoup d'hôtels de ville allemands ont en effet été détruits pendant la Seconde Guerre mondiale, et beaucoup d'autres modifiés. L'hôtel de ville de Brême reste un des rares exemples du genre à avoir conservé son authenticité.

Fonction de l'hôtel de ville : L'hôtel de ville de Brême a été spécialement construit par l'autorité municipale, le conseil municipal, en tant que tel. Le premier étage était réservé à la représentation, le rez-de-chaussée au marché, afin de mettre en contact la population et les autorités. Il conserve aujourd'hui ces fonctions d'origine, les autres usages ayant été placés ailleurs. Dans son contexte historique, Brême est exceptionnel, si l'on considère également que la plupart des hôtels de ville ont servi à d'autres fins.

Valeurs stylistiques et artistiques : l'aspect actuel de l'hôtel de ville de Brême résulte d'une rénovation au début du XVIIe siècle, illustrant le style dit « Renaissance de la Weser », en référence aux développements intervenus dans la région culturelle autour de la vallée de la Weser, dans le nord de l'Allemagne, à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle. Ce style trouve sa source dans les traités de la Renaissance italienne, Sebastiano Serlio par exemple, dans les oeuvres de l'artiste flamand Hans Vredeman de Vries, ainsi que dans les traditions artistiques et architecturales locales. L'influence de l'œuvre graphique et des traités de Vries s'est fait sentir dans de nombreuses régions d'Europe, des Pays-Bas à Prague, mais peu de ses oeuvres architecturales subsistent à ce jour. À cet égard, l'hôtel de ville de Brême est considéré comme un exemple très représentatif.

Valeurs politiques et culturelles : le symbolisme de l'hôtel de ville et de la statue de Roland de Brême est porteur de références fortes, notamment à l'empereur Charlemagne, à l'épiscopat et au conseil municipal, les fondateurs et la principale autorité de la ville. Ce symbolisme reflète l'autonomie de la ville-État de Brême, un statut qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. Des nombreuses villes impériales, seules Hambourg et Brême demeurent, et ont toutes deux conservé leur autonomie au sein de la République fédérale d'Allemagne. Cependant, il ne reste à Hambourg aucun tissu médiéval. Les statues de Roland, symbolisant les droits et la liberté de marché, ornaient fréquemment les places de marché d'Europe ; aujourd'hui, il en reste encore une quarantaine. Le Roland de Brême se distingue par sa référence historique avérée : le comte Roland, un paladin de Charlemagne. C'est aussi l'une des illustrations les plus anciennes et les plus représentatives de ce type de statue.

Le terme de Freie Reichsstad (ville libre impériale) faisait référence aux villes du Saint Empire romain germanique qui n'étaient soumises qu'à l'autorité de l'empereur. À l'origine, ce statut était réservé au petit nombre d'entre elles qui s'étaient libérées des seigneurs ecclésiastiques (notamment Bâle, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Cologne et Ratisbonne). Plus tard, d'autres en bénéficièrent également, jusqu'à représenter plus de 80 villes au XVIe siècle, cités jouissant par leur position et leurs alliances d'une considérable influence politique. Par

la suite, elles virent leur nombre diminuer, du fait des bouleversements politiques. Après la période napoléonienne, il n'en restait plus que quatre, et après la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus que deux : Hambourg et Brême.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

En référence à la justification révisée, l'ICOMOS considère que l'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême sont des représentations exceptionnelles de l'autonomie civique et des droits de marché dans le Saint Empire romain germanique. Le bien proposé pour inscription est un exemple exceptionnellement bien préservé d'hôtel de ville médiéval bâti sur un modèle typique de l'Europe occidentale. C'est aussi une illustration remarquable de l'architecture de la fin de la Renaissance dans le nord de l'Allemagne, dite Renaissance de la Weser, reflet des tendances que l'on pouvait observer partout en Europe à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle. Brême est à l'origine une ville impériale, qui a conservé son statut de « ville-État libre » dans le cadre politique moderne de la République fédérale d'Allemagne.

Critère iii : Les villes d'Europe ont gagné en autonomie et en souveraineté aux Xe et XIIe siècles, en commençant par le nord de l'Italie et les Pays-Bas. Brême, dans le nord de l'Allemagne, à proximité des Pays-Bas, comptait parmi les villes faisant remonter leur fondation à l'Empereur Charlemagne. Son autonomie civique se développa à partir du XIIe siècle, bien qu'on ne la reconnut comme ville libre impériale qu'au XVIIe siècle. Elle était nommée *civitas* (ville), en référence à la Rome antique et à l'apparition, au début du Moyen Âge, de villes épiscopales. À l'exception de Hambourg, c'est aujourd'hui la seule ville à avoir conservé ce statut et elle constitue l'un des Länder de la République fédérale d'Allemagne. L'hôtel de ville a été construit pour représenter l'autorité civique, le conseil municipal, avec une référence claire à la fondation impériale et à l'évêché. La statue de Roland sur la place du marché renvoie une fois encore à l'Empereur. L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême peuvent donc être considérés comme un témoignage exceptionnel de l'autonomie civique et de la souveraineté qui se sont développées en Europe au fil des siècles.

Critère iv : L'hôtel de ville de Brême est un exemple exceptionnellement bien préservé d'hôtel de ville médiéval de type *Saalgeschossbau*, apparu dans les terres allemandes avec des influences venues d'Italie du Nord. La plupart des autres hôtels de ville du même type ont été modifiés ou détruits. La rénovation des années 1600, bien qu'ayant conservé les attributs médiévaux de l'hôtel de ville et renforcé le symbolisme de l'autonomie communale et des fondations impériales, a conféré à l'édifice un nouvel aspect. Il est devenu un exemple remarquable du style Renaissance de la Weser du nord de l'Allemagne. C'est l'une des rares contributions directes à l'architecture de Hans Vredeman de Vries, dont l'influence s'est faite sentir dans de nombreuses régions d'Europe, mais par l'entremise de ses œuvres graphiques et de ses peintures. La statue de Roland est un trait caractéristique des places

de marché, particulièrement en Europe centrale, symbole de la liberté de marché. Le Roland de Brême est considéré comme l'une des statues du genre les plus représentatives et les plus anciennes encore debout aujourd'hui.

de poésie épique du Moyen Âge et de la Renaissance.

Critère vi : Le titre de ville libre impériale a conféré à Brême le statut d'autonomie politique, juridique et économique, uniquement soumise à l'autorité de l'empereur. Le gouvernement était donc aux mains du conseil municipal, représentant les citoyens, successeur du conseil épiscopal antérieur. L'hôtel de ville de Brême a été spécialement construit pour cet usage ; le conseil municipal occupait le premier étage, le marché le rez-de-chaussée. L'architecture et le décor sculpté de l'édifice symbolisent la relation avec les fondations impériales et épiscopales de la ville, ainsi que la vie politique d'auto-gouvernement conduite par le conseil municipal. La statue de Roland, symbole de la liberté de marché, fait référence à un paladin de l'empereur Charlemagne, objet de *La Chanson de Roland* (vers 1100), la plus ancienne et la plus connue des *chansons de geste* française, qui marqua considérablement la poésie épique européenne (allemande, anglaise, scandinave, italienne par exemple), notamment *Orlando Furioso* de Ludovico Ariosto (1516), la plus importante épopée de la Renaissance italienne. On érigea des statues de Roland sur les places de marché d'Europe centrale, en particulier, en symbole des droits et de la liberté de marché. Le Roland de Brême fait clairement référence au Roland historique, et rappelle avec insistance la fondation de la ville par Charlemagne et les privilèges que lui conféra l'empereur.

ICOMOS, juin 2004

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi* :

Critère iii : L'hôtel de ville de Brême et la statue de Roland sont un témoignage exceptionnel de l'autonomie civique et de la souveraineté qui se sont développées dans le Saint Empire romain germanique.

Critère iv : l'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême constituent un ensemble exceptionnel symbolisant l'autonomie civique et la liberté de marché. L'hôtel de ville illustre le type halle médiéval de construction dit *Saalgeschossbau*, mais c'est aussi un remarquable exemple du style Renaissance de la Weser du nord de l'Allemagne. Le Roland de Brême est la plus représentative et l'une des plus anciennes des statues de Roland, emblématiques des droits et de la liberté de marché.

Critère vi : L'ensemble de l'hôtel de ville et de la statue de Roland de Brême, et son symbolisme, sont directement liés au développement des concepts d'autonomie civique et de liberté de marché dans le Saint Empire romain germanique. Le Roland de Brême fait référence à une figure historique, le paladin de Charlemagne inspirateur de la *chanson de geste* française et d'autres types

Île du Pico (Portugal)

No 1117 Rev

1. IDENTIFICATION

État Partie : Portugal

Bien proposé : Paysage viticole de l'île du Pico

Lieu : Açores

Date de réception : 31 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39, il s'agit également d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Pico est une île volcanique de l'archipel des Açores, à quelque 1 500 km à l'ouest du Portugal dans l'océan Atlantique. Dans sa partie nord et sa partie ouest survit un étonnant paysage où s'entrecroisent de longs murs de pierres largement espacés courant parallèlement à la côte rocheuse et montant de la mer vers l'intérieur de l'île. Ces grands espaces ceints contiennent des milliers de petits enclos, les *currais*, de plan rectangulaire, alignés et serrés les uns contre les autres et construits suivant un schéma rectiligne. Sur de nombreux hectares et particulièrement autour des villages, on cultive encore ces enclos de vignes, par exemple à Criação Velha, au sud de Madalena, où poussent dans des enclos parfaitement préservés, sur du basalte, des vignes soumises à un strict régime de gestion, conçu à la fois pour garantir la viabilité économique et l'authenticité.

2. LE BIEN

Description

L'archipel des Açores, en plein océan Atlantique, à 1 500 km à l'ouest du Portugal, est composé de neuf îles, dont Pico est la seconde par la taille (447 km²). La montagne du Pico, un strato volcan, domine l'île. À 2 351 m au-dessus du niveau de la mer, il est le point culminant des Açores et du Portugal. Pico semble avoir été inhabitée jusqu'à l'installation des Portugais au milieu du XVe siècle.

Le bien proposé pour inscription de 987 ha comprend deux étroites bandes côtières d'environ 50 mètres de largeur, au nord-ouest et au nord de l'île. Il est encerclé par une zone tampon de 1924 ha, très étroite à certains endroits (*voir ci-*

dessous), s'étendant au sud et au sud-est des sites proposés pour inscription et faisant tampon entre les sites côtiers proposés pour inscription et l'intérieur des terres.

Le site proposé pour inscription se constitue des zones dans le meilleur état qui subsiste d'une pratique jadis bien plus étendue, consistant à cultiver des vignes sur tout le pourtour de l'île dans de petits enclos rocheux ceints de murs de pierre, sur des plateaux côtiers ne convenant pas aux cultures arables.

Une partie du site est une zone viticole en activité immédiatement au sud de la plus grande ville de l'île, Madalena ; au nord, on faisait jadis pousser dans la zone des vignes et des figues, mais elle a depuis été largement abandonnée, et elle est actuellement couverte de végétation, essentiellement composée de massifs de bruyères pouvant atteindre plusieurs mètres de haut.

Dans la zone proposée pour inscription de Criação Velha, la culture traditionnelle de la vigne existe toujours, produisant un vin de dessert doux, très apprécié et jadis très exporté, baptisé « Verdelho ».

Le bien proposé pour inscription se compose :

- D'un réseau de petits champs clos
- D'abris
- de petits sentiers creusés dans la roche le long de la grève et entre les champs
- De petits ports et de bâtiments fonctionnels
- De puits de marée
- De maisons, de manoirs et d'églises

Réseau de petits champs clos

La partie la plus spectaculaire de cette proposition d'inscription est le réseau serré de petits enclos de pierres sèches qui couvrent la langue de terre plate qui court le long de la côte. Ceints de pierres irrégulières en basalte noir, usées par les intempéries et ramassées sur le site, ces minuscules champs couvraient des terrains rocheux, sans intérêt pour les cultures arables.

Les champs s'étendent sur un réseau approximativement géométrique, sur tout le site proposé pour inscription. Ils furent construits pour abriter les vignes des brises marines, avec des murs d'environ deux mètres de haut. La plupart des petits champs sont de plan à peu près carré, et se regroupent selon deux types de schémas. Dans le premier type, six petits champs forment un groupe doté d'une entrée principale ; dans la seconde disposition, plus courante, deux groupes parallèles de champs s'imbriquent l'un dans l'autre, avec d'étroites ouvertures à l'extrémité des murs de refend, pour permettre l'accès le long de la bande. Les murs parallèles continus étaient habituellement perpendiculaires à la mer, mais parfois en diagonale, afin de profiter d'une meilleure exposition au soleil ou d'une meilleure protection contre le vent.

Il n'existe pas de plan des murs dans les zones proposées pour inscription, mais ils sont en cours d'exécution à partir de photographies aériennes. On dit que si tous les murs étaient mis bout à bout, ils passeraient l'équateur deux fois.

En général, les champs étaient voués à la viticulture. Traditionnellement, et aujourd'hui encore, l'exploitation des vignobles est entièrement manuelle. La circulation des

véhicules ou des matériels mécaniques est restreinte aux voies principales entre les champs. Aucun véhicule ni appareil mécanique n'est utilisé ou autorisé dans les petits champs

Ces enclos ne contiennent pas de terre. Les racines des plantes et des ceps de vignes s'enfoncent entre les fissures de la roche. Les murs des enclos avaient pour but de protéger les cultures, comme c'est le cas aujourd'hui pour les vignes de la zone de Criação Velha, des vents et des embruns de l'Atlantique et de guider la vigne, les vrilles puis les grappes soutenus par les murs loin du sol.

Au nord du site proposé pour inscription, on cultive des figuiers autour des champs, pour mieux abriter les vignes et compenser la plus grande exposition au vent. Un exemple : Cabeco Debaixo da Rocha, entre Cais do Mourato et Formosinha.

Ici aussi, certains des champs sont circulaires plutôt que carrés ou rectilignes, comme à Lajido de Sant Luzia.

Les terrains réticulés de la plaine côtière ne semblent pas exister dans les hautes terres, où, dans un paysage parfaitement pastoral, de grands champs irréguliers sont enclos par des murs de pierre ou d'autres terrains.

Seule une partie de la zone proposée pour inscription contient des *currais* en bon état, quoique le reste de celle-ci et de la zone tampon soit désigné comme des « *currais* à récupérer », le tissu existant toujours sous la végétation envahissante qui a supplanté les vignes. Une infime proportion de la zone tampon ne possède aucun vestige de *currais*.

Abris

De petits abris de pierre aux toits en tuiles à une seule pente, destinés aux viticulteurs et à leurs outils, ponctuent les champs. Il y en a des douzaines, généralement associés à un réservoir d'eau, sur tout le site proposé pour inscription.

Sentiers creusés dans la roche le long de la grève et entre les champs

Immédiatement au sud de la zone cultivée, mais toujours dans la zone principale, une langue de lave disposée le long de la côte, de 50 à 100 mètres de large, très exposée aux vents et aux embruns, n'autorise aucune culture. Une piste longe cette portion de lave. Elle est parfois constituée de matériaux rapportés mais la plupart du temps elle est taillée à même la roche. Par endroits, les roues des chars à boeufs chargés de produits s'enfoncent dans des ornières creusées dans la roche. La piste rejoint d'autres chemins qui descendent des vignes vers la mer. Le réseau des chemins dessert des abris, des remises et des petits ports aménagés le long du littoral rocheux.

Caves, distilleries et entrepôts

On trouve dans les peuplements et à proximité des terres cultivées de petits groupes de caves. Ces petits bâtiments d'un ou deux étages, faits de pierres sèches de basalte noir, posées aléatoirement, avec des toits plats en tuiles d'argile, et habités alors de façon saisonnière pendant les vendanges, le premier étage servant de logement. Certains

peuplements comptent jusqu'à trente caves.

Les entrepôts sont des bâtiments plus vastes, à la construction similaire. On en dénombre plus d'une trentaine sur le site proposé pour inscription.

Les distilleries étaient souvent associées à des puits de marée et à des réservoirs d'eau, avec de grandes cuves où l'on stockait initialement le raisin.

Petits ports et « ancoradouros » ou ports

Ceux-ci permettaient l'accès le long de la côte, aux endroits où il était plus facile de se déplacer par la mer que par la terre, et servaient aussi pour le transport des fûts de vin.

Le village de Lajido, à proximité de Santa Luzia, est l'un des plus grands de ces ports, habité et faisant désormais l'objet d'une conservation très officielle. Ses installations comprennent un petit quai, une cale, une église, des entrepôts, un puits de marée et un manoir, avec un pressoir et une cave inutilisés, ouverts au public comme musée de site.

Puits de marée

Du fait de la pénurie d'eaux de surface, on creusait des puits dans la roche pour parvenir aux cours d'eau souterrains. Rectangulaires ou carrés, ils avaient des murs en pierres irrégulières. Il en reste encore 20 dans le bien proposé pour inscription, fournissant une eau souvent saumâtre à usage domestique.

Maisons, manoirs et églises

Le nord du site abrite plusieurs peuplements groupés, au caractère urbain marqué, comme Cachorro de Santa Luzia. C'est là que se trouvent les maisons des viticulteurs, ainsi que quantité de caves et d'entrepôts. A l'ouest, il y a moins de petites villes, et plus de caves éparses. On compte au total 15 petites villes, 8 dans la zone proposée pour inscription et 7 dans la zone tampon.

Quelques manoirs datant des années 1800 étaient des maisons d'été et des centres domaniaux de grands propriétaires qui vivaient dans l'île voisine de Faial et passaient l'été à Pico. En général, l'architecture vernaculaire se caractérise par des façades et des ornements d'un blanc éclatant. On trouve aussi plus rarement une architecture particulière qui se caractérise par des façades de lave noire, surtout à Lajido.

Les églises se caractérisent par des pierres d'angle et des encadrements de porte en pierre taillée. Les murs sont en moellons enduits et peints à la chaux blanche, offrant un contraste frappant avec la pierre noire.

Dans beaucoup des peuplements, le caractère local a été amoindri par l'usage de matériaux importés.

Histoire

L'histoire documentaire de Pico et de sa viticulture ont fait l'objet d'études approfondies mais les vignes elles-mêmes ont été à peine étudiées, et certainement pas d'un point de

vue archéologique et structurel. Il est difficile à ce stade de corréler les deux types de témoignage.

Les références documentaires sur la viticulture dans la seconde moitié du XVe siècle ont pu faire croire aux habitants que le système de clôture des terrains tel que nous le connaissons aujourd'hui date de cette époque. Il se peut que les zones proposées pour inscription, en particulier la zone de Criação Velha, contiennent une zone de viticulture ancienne et qu'elles puissent même inclure des fragments de murs anciens, mais il n'existe aucune preuve de la date du début de la construction du système de maillage des terrains tel qu'il existe aujourd'hui. Ce système n'appartient clairement à aucune période déterminée, car sa structure montre des phases et des modifications qui suggèrent une évolution au fil du temps.

D'un point de vue très général, après un défrichage initial autour des premiers établissements très espacés, des groupes de champs clos de murs en pierre ont probablement été aménagés à mesure que l'exploitation des terres se développait aux XVIe et XVIIe siècles. Les principaux arrangements selon un axe principal ont pu être réalisés au XVIIIe siècle lorsqu'un petit nombre de propriétaires terriens, qui ont symbolisé leur présence par des manoirs, possédaient une grande partie de la terre. Tandis que les petites parcelles ont toujours été nécessaires pour des raisons pratiques, leur disposition actuelle selon un alignement rigoureux pourrait dater du XIXe siècle, époque à laquelle, à la place des grandes propriétés, les changements sociaux et agricoles ont encouragé la prolifération d'une mosaïque de propriétés terriennes cultivées par un grand nombre de « petits fermiers ».

Les Portugais ont introduit la production vinicole sur l'île, probablement au XVe siècle. Au XVIe siècle, les Franciscains et les Carmélites l'ont améliorée. La production a atteint son apogée au XIXe siècle, avec des quantités si importantes qu'une grande partie en était exportée.

Depuis le phylloxéra qui a frappé les vignes au XIXe siècle puis l'exode rural du XXe siècle, l'exploitation de la plupart des enclos de pierre a progressivement été abandonnée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Presque toutes les décisions concernant la zone, y compris la réalisation des obligations internationales, sont de la responsabilité du gouvernement régional autonome des Açores. La relance de l'industrie viticole a été initiée par le gouvernement en 1980 avec la création de la Région viticole du *Verdelho* de Pico (Décret régional 25/80/A). Les lois qui ont suivi pour protéger la qualité de la production viticole ont été votées en 1988 et 1994.

En 1986, la zone fut classée par décret en tant que paysage protégé, interdisant l'exploitation mécanique dans les zones de *lajidos* et protégeant l'architecture traditionnelle de la zone. Ce décret a été amendé en 2003, pour permettre des subventions destinées à financer des améliorations. En 1994, la Direction régionale pour l'environnement a établi un comité directeur et une commission consultative pour le

paysage protégé d'intérêt régional et pour la viticulture de l'île du Pico. Dans la loi régionale 10 de 2002, quatre niveaux de protection ont été définis pour ces zones, notamment deux zones de vignobles plantés dans des enclos ou *currais* – les petits *lajidos* de Criação Velha et de Santa Luzia – qui devaient être strictement protégés pour la production de vin de grande qualité. Les zones tampon sont couvertes par d'autres mesures de protection dans le cadre du Paysage protégé ; cette dernière vise aussi d'autres zones hors de la zone tampon elle-même.

Plusieurs plans s'appliquent à la zone du paysage protégé. Par exemple, un « Plan de sauvegarde » détaillé en quatre volumes pour la Protection du paysage a été préparé en 1993 pour servir de base à la législation de 1994. Plus récemment, un plan d'action (« Plan de dynamisation ») a été adopté par le secrétariat régional. Il s'agit d'un programme visant la période 2001-2006 qui coordonne les activités des exploitants des vignobles et des agences responsables de l'environnement, des routes, des ports, de l'eau, des terres communales, de la gestion des déchets, des bâtiments, de la culture, du tourisme, des concessions et des financements.

La zone principale et les zones tampons sont classées dans la catégorie V des zones protégées, dans le cadre du contrôle de l'aménagement. Dans la hiérarchie des catégories, il y a d'un côté la complète interdiction de construire de nouveaux bâtiments et d'utiliser des matériels mécaniques dans la zone proposée pour inscription de Criação Velha et de l'autre, bien que des contraintes de développement existent sur les constructions, Lajido vit une vie de village normal.

Un plan de gestion concernant le bien proposé pour inscription a été récemment préparé et approuvé (voir ci-dessous).

Structure de la gestion :

La gestion se fait au niveau de la région, de l'île et de la municipalité ainsi que du paysage protégé. Une commission de gestion chargée du paysage protégé qui comporte le bien proposé pour inscription est nommée par le secrétaire régional (ministère) à l'environnement. Les services techniques chargés de la zone du paysage protégé (et donc du bien proposé pour inscription), installés à Madalena, reçoivent le soutien d'autres services régionaux, par exemple sous la forme d'une campagne de sensibilisation du public. Le service de l'environnement de l'île du Pico fournit entre autres une assistance scientifique. Les municipalités de La Madalena (Criação Velha) et de San Roque (Santa Luzia) exercent un contrôle sur le développement urbain.

Répartition des responsabilités concernant la gestion locale :

- Les vignobles et les bâtiments privés sont gérés par les nombreux propriétaires privés, mais leurs moyens et leurs actions sont étroitement liés à la tradition, la loi et la réglementation (voir ci-dessus) ;
- Les routes locales sont à la charge des autorités locales et régionales ;

- Les petits ports sont administrés par le secrétariat régional à l'agriculture et à la pêche ;
- D'autres biens publics sont à la charge de la Direction régionale pour la réglementation territoriale et les ressources hydrauliques.

Ressources :

De nombreux fonctionnaires sont impliqués dans la gestion du bien proposé pour inscription, mais aucun personnel n'est employé spécifiquement à cette tâche (bien qu'une équipe de personnes engagées pour une durée déterminée réussissent très bien à promouvoir Criação Velha en tant que site potentiel du patrimoine mondial auprès des écoles et des habitants). Le nouveau Plan de gestion ne donne aucune indication quant à de quelconques besoins de ressources ni à la manière d'y pourvoir.

Les services techniques préparent actuellement une base de données détaillée sur le paysage protégé incluant un inventaire des monuments et des sites. Des épreuves photographiques à grande échelle et des vues aériennes sont numérisées, et un relevé archéologique détaillé des murs font déjà ressortir quelques points morphologiques et chronologiques intéressants.

Un programme d'action est chargé de renforcer les ressources économiques du paysage de *lajido* en faisant la promotion du vin de Verdelho.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

- Ce paysage repose sur l'équilibre et l'association entre l'homme et la nature depuis l'installation des premiers colons jusqu'à nos jours.
- Les hommes se sont conciliés la roche improductive en construisant un réseau de hauts murs pour y planter des vignes et protéger les plantations des vents violents et des embruns. Ce maillage produit un effet saisissant et unique par sa perfection et sa grandeur.
- Dans ce paysage s'est développé un patrimoine bâti varié : manoirs, celliers, entrepôts, puits communiquant avec la mer, ports et rampes, maisons conventuelles, églises et autres structures.
- Des vins d'une qualité exceptionnelle produits localement des cépages de verdelho ont été largement exportés jouant un rôle important dans l'économie de Pico. Cette production concerne encore une population fière qui préserve les rites et les pratiques traditionnelles et protège son patrimoine architectural.
- Le bien proposé pour inscription est la zone la plus représentative et la mieux préservée de la zone viticole de l'île, qui garde vivantes les caractéristiques saisissantes de ce paysage.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe avec l'UICN a été menée en juillet 2002.

Le Comité du patrimoine mondial a examiné la proposition d'inscription en tant que site mixte en 2003. Les deux zones proposées pour inscription ont été jugées insuffisantes pour représenter les traditions paysagères particulières de Pico, en assumant une atrophie du reste du paysage viticole au fil du temps, et l'examen de la proposition d'inscription a été différé, afin que l'État partie la soumette éventuellement à nouveau sur la base des seuls critères culturels, avec une zone plus vaste définie comme un paysage culturel.

Il avait également été que toute nouvelle proposition d'inscription devait attendre la publication de l'étude thématique de l'ICOMOS sur les paysages viticoles.

Cette dernière a été mise à disposition à la fin du mois de mai 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Il n'existe pas d'histoire de la conservation dans le sens conventionnel du terme. Apparemment cultivée sans interruption sur une période d'au moins quatre à cinq cents ans, au cours de laquelle les murs ont été sans aucun doute modifiés et reconstruits de nombreuses fois, l'une des deux zones est aujourd'hui en bon état. L'autre zone de parcelles encloses de murs de pierres, progressivement abandonnée au cours des XIXe et XXe siècles, est actuellement presque entièrement abandonnée mais en grande partie intacte.

État de conservation :

Des systèmes similaires de cultures en enclos ceints de murs de pierres étaient utilisés sur une grande partie de l'île mais ils ont été soit détruits soit abandonnés. Même autour de la zone proposée pour inscription de Criação Velha, surtout à proximité de Madalena, les anciens enclos de pierres sont fragmentés ou détruits pour faire place aux constructions neuves et autres aménagements urbains.

Dans certaines parties de la zone proposée pour inscription, les murs sont en très bon état et parfaitement conservés notamment autour de la zone de Criação Velha. Les enclos sont tous en culture, soigneusement entretenus et sauvegardés. Le moulin, la plus importante construction verticale qui les domine, est en cours de restauration ; il servira de centre des visiteurs et offrira un point de vue sur la zone. Au nord, les enclos de pierre sont envahis par la végétation mais sous cette couverture végétale, les murs abandonnés sont toujours debout.

Dans les peuplements, une petite partie des bâtiments sont en ruines, et certaines structures détonnent. Depuis 1998, des efforts ont été faits pour « récupérer » quelques-unes des ruines.

Analyse des risques :

- Le déclin de la viticulture traditionnelle :

Le plus grand danger n'est probablement pas d'ordre physique. L'authenticité de Criação Velha dépend non seulement de l'entretien du paysage de murs actuel mais de son exploitation continue par des méthodes traditionnelles et non mécanisées. Les responsables sont conscients de ce défi : étant donné l'évolution économique du monde moderne, pour que ce paysage très particulier continue de vivre en tant que paysage vivant et pour qu'il ne devienne pas un paysage musée, il faut aller à contre-courant des tendances actuelles. Ailleurs, les murs abandonnés devront être remis en usage s'ils doivent rester intacts et justifier l'entretien. Récemment, un système d'aide financière équivalant à 3 500 euros par hectare et par an a été mis en place à l'appui de la plantation de vignes dans les *currais*.

Le manque de main d'œuvre pour les activités viticoles traditionnelles est préoccupant, de même que l'âge moyen élevé des viticulteurs.

- Pressions du développement :

L'extension de l'aéroport

L'aéroport de Pico, implanté à l'ouest de la zone de Santa Luzia, doit bientôt être agrandi pour recevoir des vols en provenance de Lisbonne. L'équipe chargée du paysage protégé a obtenu des modifications selon leurs exigences pour le respect du paysage, de manière que l'extension de l'aéroport n'aura pas d'impact physique direct sur la zone principale (il aura cependant un impact sonore).

L'environnement de Pico est actuellement protégé mais son accès est relativement difficile (par avion jusqu'à l'île voisine de Faial, puis ½ heure de bateau). Des vols directs stimuleront le tourisme et il est primordial, dans l'intérêt du bien potentiellement patrimoine mondial qu'il soit correctement sauvegardé de l'extérieur et de l'intérieur.

Développement de la construction

Il existe clairement un danger concernant le développement urbain de Madalena qui, du point de vue du patrimoine mondial, pourrait s'avérer indésirable à l'intérieur même de la zone d'enclos en bordure de la ville et en particulier en bordure de la zone proposée pour inscription de Criação Velha. La présence de nouvelles maisons d'habitation au sud de Madalena et à l'ouest de Criação Velha pose déjà un problème potentiellement sérieux. Un contrôle effectif de ces développements doit assurer que le cadre du site et en particulier les vues que l'on a en direction du Pico restent intactes.

Développement du tourisme

Le tourisme peut apporter des avantages incontestables, mais le manque de contrôle peut également être très dommageable. Les documents écrits ne font pas clairement apparaître l'assurance que l'on saura limiter les pressions du développement.

- Techniques traditionnelles de construction :

Dans certains des peuplements, des matériaux importés commencent à entraîner une érosion des détails et de l'authenticité. On mentionne notamment du stuc sur la pierre. Récemment, un système d'aide a été introduit pour permettre la reconstruction des ruines et l'élimination des caractéristiques architecturales dissonantes.

La proposition d'inscription inclut une analyse détaillée des menaces et des points faibles, mais a également envisagé les opportunités et les points forts. L'une des opportunités est que le statut de Patrimoine mondial agisse comme catalyseur d'une régénération durable d'un développement rural basé sur le vin.

Gestion :

La totalité de la zone principale et des zones tampon semble très bien gérée.

Un plan de gestion a été récemment préparé, et a été formellement approuvé en octobre 2003 par le gouvernement régional et local. Il a permis au gouvernement régional d'adopter des mesures pour corriger les caractéristiques architecturales « dissonantes », reconstruire les ruines, revitaliser les vignobles abandonnés et « garantir la revitalisation du paysage par l'augmentation progressive de vignobles cultivés par les méthodes traditionnelles. »

Le plan de gestion considère le paysage comme un paysage vivant, où la seule chance de soutenir le schéma complexe de champs et les structures et maisons associées consiste à assurer que les traditions viticoles particulières qui ont donné naissance au paysage restent applicables aujourd'hui.

Le Plan est un document ambitieux, visant à « lancer un processus actif et intégré d'urbanisme et de gestion dynamique permettant la préservation du patrimoine naturel et culturel, ainsi que la durabilité du site ».

Il comprend également des stratégies et un plan d'action détaillé et budgété pour les cinq prochaines années. Ceux-ci incluent la mise en place d'une base de données détaillée, la création d'un centre d'interprétation et de recherche et de formation du patrimoine viticole bâti.

Authenticité et intégrité

L'authenticité est d'un niveau aussi élevé que ce que l'on peut attendre d'un paysage qui a évolué sur plus de 500 ans. Pratiquement, le paysage de champs est intact, extrêmement bien conservé et libre de toute structure mal venue et dénaturant le site. Le paysage demeure essentiellement agricole, et plus spécifiquement viticole, sans modifications ou presque depuis le XIXe siècle, période à laquelle les moulins ont été construits, derniers ajouts authentiques du site. Depuis lors, le principal changement a été l'abandon des champs et la reprise de la végétation sauvage. La principale entaille à l'authenticité est l'aéroport, implanté à proximité de Santa Luzia ; parmi les défauts mineurs figurent les changements dans les techniques de construction et la construction de quelques nouveaux édifices discordants dans les peuplements.

L'intention est de conserver le caractère authentique du bien. Les méthodes agricoles mécaniques sont interdites dans les zones principales, et les fermes sont exploitées par des fermiers indépendants. Tous les propriétaires ne vivent pas sur place ; certains vivent sur l'île voisine de Faial (comme c'était traditionnellement le cas). Une évaluation réaliste des ressources économiques, qui permettront de conserver l'authenticité du mode de vie et du paysage doit se fonder sur l'activité viticole, à laquelle il faudrait associer l'écotourisme et l'artisanat.

Évaluation comparative

Une part importante des particularités du site proposé pour inscription est liée au Pico, en revanche il n'est pas si rare de rencontrer des paysages agricoles reposant sur ce type système d'enclos de pierres consacrés surtout à la viticulture et à la production de vin.

Les systèmes d'enclos de pierres du Pico ont beaucoup de points en commun avec l'archipel hawaïen, également volcanique (et terre des noms évocateur de la lave « aa » et « pahoehoe »). Des champs allongés et entourés de murs de pierres apparemment abandonnés vers 1870 ont été fouillés. Ils forment aussi une partie du paysage comportant une série de structures bâties en lave. Contrairement au paysage du Pico des colonies portugaises, toutefois, les systèmes rencontrés à Hawaii étaient à l'origine une création indigène datant d'avant l'arrivée des Européens.

En Europe, le système d'enclos du Pico est à rapprocher morphologiquement des types de systèmes de champs enclos de murs de pierres que l'on trouve par exemple sur les îles britanniques de la préhistoire, en particulier vers 1300 av. J.-C. sur les plateaux granitiques de Bodmin Moor et Dartmoor dans le sud-ouest de l'Angleterre. Ces deux aménagements, organisés sur un axe, sont également divisés en deux plus petites unités.

Il existe aussi des ressemblances frappantes avec deux sites récemment inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, Cinque Terre en Italie, et le Haut-Douro au Portugal. Ces deux derniers sont visuellement plus impressionnants que le paysage du Pico car l'exploitation agricole de collines aux pentes abruptes a créé des effets de verticalité impressionnants et tous les deux occupent des zones plus vastes, sont consacrés à la viticulture grâce à une adaptation physique et répondent à des normes agricoles très marginales. Comme au Pico, l'exode rural a créé un paysage abandonné à Cinque Terre ; dans le Haut-Douro, comme au Pico, les vignes poussent sur la roche à nu, en revanche, le vin du Douro, apprécié dans le monde entier a apporté la prospérité au paysage et à la population.

On trouve également quelques similitudes avec les petits enclos de vignobles sur la lave de Lanzarote, aux îles Canaries. A Faial, les îles des Açores immédiatement à l'ouest du Pico, des terres sont également marquées par des haies et des barrières parallèles bordant des champs allongés. Ce sont peut-être des fragments d'anciens aménagements des terres ayant précédé la construction des enclos de pierres tels qu'on les voit aujourd'hui, et ils suggèrent la tendance dans les Açores, et non pas seulement sur l'île du Pico, de diviser la terre en longs espaces parallèles. Autour des versants du Mont Etna, en

Sicile, on trouve aussi des petits enclos ceints de murs de pierre, mais qui eux ont un sol.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le paysage de l'île du Pico traduit une réponse originale à la viticulture sur une petite île volcanique qui a évolué depuis l'arrivée des premiers colons au XVe siècle.

L'existence de cette viticulture se manifeste par le foisonnement exceptionnel d'enclos ceints de murs de pierres, de maisons et de manoirs, de caves à vin, complétés par des édifices tels que les églises et les ports. Les vins produits sur l'île sont de grande qualité et ont donc permis d'étendre l'influence de cette petite île dans le monde.

Bien que nombre d'enclos soient aujourd'hui abandonnés, la pratique de la viticulture et les traditions culturelles fortes qui y sont associées sont encore florissantes sur l'île.

Le paysage de l'île, extraordinairement beau et dû à la main de l'homme, est un témoignage des générations de petits fermiers qui, dans un environnement hostile, ont créé un mode de vie durable et un vin très apprécié. Ce paysage reflète la continuité dans l'adversité. Globalement, c'est un monument en pierre dédié à l'agriculture, qui incidemment possède une grande valeur esthétique.

Évaluation des critères :

Le paysage culturel du vignoble de l'île du Pico a été proposé sur la base de quatre des six critères culturels : i, iii, iv et v.

Critère i : Bien qu'il n'ait pas été créé pour sa forme esthétique, le paysage de murs de pierres est apprécié aujourd'hui pour sa valeur esthétique. Néanmoins, ce critère n'est en principe pas appliqué aux créations utilitaires collectives aujourd'hui appréciées pour leur beauté esthétique.

Critères iii et v : Ces deux critères sont applicables pour des raisons similaires. Le paysage reflète une interaction remarquable, locale et traditionnelle, avec un environnement hostile sur plusieurs siècles, qui a fourni un mode de vie durable et un vin très apprécié. Toutefois, la plus grande partie du paysage en question est abandonné et la survie de la viticulture traditionnelle ne tient plus qu'à un fil.

Critère iv : La seule manière que ce critère soit pertinent est de considérer l'impact des colons sur un paysage précédemment vide. Deux problèmes se présentent à ce sujet : premièrement, en l'absence de critères de datation pour les murs, il est difficile d'en associer beaucoup à l'impact des colons ; deuxièmement, on peut arguer du fait que les colons ont eu un plus grand impact en termes d'influence sur l'histoire du monde dans d'autres parties du monde. Sur l'île de Pico, les colons ont eut un impact important grâce à l'introduction de la viticulture – mais cela faisait partie d'un développement plus vaste de production de vin dans leurs premières colonies. Pico n'est donc qu'une portion d'un plus grand dessein.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Le site proposé à nouveau pour inscription, particulièrement en ce qui concerne sa zone tampon, représente une proportion non négligeable du paysage viticole, qui au XIXe siècle encerclait l'île. Bien qu'une seule partie du site conserve une production viticole, le reste des enceintes de pierre, bien qu'abandonné, pourrait être remis en usage si la végétation envahissante est enlevée. Le plan de gestion constitue la base d'un plan d'action pour tenter et réussir cette revitalisation.

Actuellement, le site proposé pour inscription est en partie un paysage vivant et en partie un paysage fossile. Toutefois, l'intention n'est pas de gérer le site de façon à maintenir ces distinctions. Le but est d'utiliser l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour montrer que le patrimoine culturel peut sous-tendre un développement durable. Sur l'île du Pico, le « produit » est un vin qui était et reste très prisé. Le paysage présente donc un potentiel de production d'un produit local de grande valeur, fournissant un revenu encourageant la persistance de la communauté et de ses traditions locales fortes.

L'étude thématique de l'ICOMOS sur les vignobles vise à définir les caractéristiques des paysages culturels de vignobles. Il s'agit de paysages qui fournissent des preuves d'un mode distinctif, intensif et productif du travail de la terre pour produire des vins de valeur. Ils reflètent souvent une interaction complète entre les hommes et leur environnement, qui optimisait le potentiel de la terre pour produire du bon vin. Ces paysages peuvent être appréciés d'un point de vue esthétique, mais ils n'ont pas été créés en tant que monuments artistiques ; leur valeur réside plutôt en ce qu'ils sont le reflet du travail de l'homme sur la terre pour donner naissance à une viticulture durable.

Le paysage viticole du Pico illustre ce type de tradition et présente tous les éléments tangibles des activités viticoles. En outre, ses traditions viticoles subsistent, de même que les traditions culturelles de musique et de danse associées.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et v* :

Critères iii et v : Ces deux critères sont applicables pour des raisons similaires.

Le paysage de l'île du Pico reflète une réponse unique à la viticulture sur une petite île volcanique, qui évolue depuis l'arrivée des premiers colons sur l'île, au XVe siècle. L'extraordinaire paysage de petits champs ceints de murs de pierre façonné par l'homme témoigne du travail de générations de petits paysans qui, dans un environnement hostile, sont parvenus à créer un mode de vie durable et un vin de grande valeur.

ICOMOS, juin 2004

Citadelle de Bam (Iran)

No 1208

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	République islamique d'Iran
<i>Bien proposé :</i>	Citadelle de Bam (Arg-e Bam) et les sites associés
<i>Lieu :</i>	Province du Kerman, district de Bam
<i>Date de réception :</i>	11 mai 2004
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*, il s'agit d'un *paysage culturel vivant*.

Brève description :

La citadelle de Bam (Arg-e Bam) et les sites qui lui sont associés s'inscrivent dans un environnement désertique, à la lisière sud du haut plateau iranien. On peut retracer les origines de Bam jusqu'à la période achéménide (VI^e au IV^e siècle avant J.-C.). Située au carrefour d'importantes routes marchandes et réputée pour la production de soie et de vêtements de coton, elle connut son apogée du VII^e au XI^e siècle. La vie dans l'oasis reposait sur les canaux d'irrigation souterrains, les *qanāts*, dont Bam a préservé quelques-uns des plus anciens en Iran. Arg-e Bam est l'exemple le plus représentatif d'une ville médiévale fortifiée construite selon une technique vernaculaire, à l'aide de couches de terre (*Chineh*).

2. LE BIEN

Description

La ville de Bam se trouve entre les monts Jebāl Bārez et le désert de Lut, à 1 060 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer, dans le sud-est de l'Iran. Elle se trouve à 200 km au sud-est de Kerman, sur la route qui relie cette dernière à Iranshahr, sur la mer d'Oman, et à 120 km au nord de Jiroft, cœur d'une ancienne civilisation. Le climat de la région est désertique, et la température varie entre + 49°C et – 9°C. Le 26 décembre 2003 à 5h26 du matin heure locale, la ville a été touchée par un séisme de 6,5 degrés sur l'échelle de Richter, qui a fait plus de 26 000 morts (selon le recensement du 25 mars 2004) et détruit une grande partie de la ville, structures anciennes comme nouvelles.

La ville de Bam s'est développée dans une oasis créée essentiellement grâce à un ancien système de gestion des eaux souterraines (*qanāt*), qui continue de fonctionner à ce jour. La citadelle fortifiée (*Arg*), qui renferme une grande partie de la vieille ville, se trouve dans la partie nord de la ville, sur une petite colline rocheuse naturelle de 45 m d'altitude, et autour de celle-ci. Le plus récent développement urbain s'étend au sud et au sud-ouest de l'Arg. L'artère principale circule en direction est-ouest, du côté sud de la ville. Le principal cours d'eau, Posht-e Rud, est un chenal d'inondation au nord d'Arg-e Bam, à sec la plus grande partie de l'année. Sur les terres à l'ouest et à l'est de l'Arg poussent essentiellement des palmeraies, qui ont fait la réputation de Bam, et quelques arbres fruitiers. Le système de *qanāt* apporte de l'eau jusqu'à cette zone depuis les sources et les montagnes de l'ouest et du nord-ouest.

Une faille sismique, la faille de Bam, court sur un axe nord-sud, à l'est de la ville. L'épicentre du tremblement de terre se trouvait à l'ouest de cette faille, au sud de Bam. Il s'agit d'une faille cachée, allant jusqu'au substrat rocheux. Elle est couverte d'épaisses couches de sédiments, et les fissures n'affleurent à la surface qu'en de rares endroits, quoique le séisme en ait fait apparaître de nouvelles. Le sol est en contrebas de 20 à 25 m du côté est de l'escarpement, où la ville voisine de Baravat s'est développée grâce à la culture des dattiers (3 x 7 km). L'irrigation de la zone repose sur un grand nombre de *qanāt*, qui apportent de l'eau depuis l'ouest. La faille sismique fait office de barrage, permettant à l'eau de s'accumuler du côté ouest. Chaque *qanāt* apporte ainsi plusieurs fois la quantité d'eau que transporte normalement ce genre de système. De plus, les dénivelés du sol au niveau de l'escarpement facilitent l'irrigation des terres cultivées. Les *qanāt* de cette zone remontent au moins à la période parthe (hellénistique), sinon achéménide.

La zone centrale principale du bien proposé pour inscription se compose de la citadelle (Arg-e Bam) et de ses environs. En dehors de cette zone, les vestiges mentionnés des structures historiques incluent : Qal'eh Dokhtar (la forteresse de la Vierge, du VII^e siècle), le mausolée Emamzadeh Zeyd (XI^e-XII^e siècle), le mausolée Emamzadeh Asiri (XII^e siècle). Les récentes fouilles archéologiques ont révélé les vestiges de deux anciens villages ou villes à l'est de l'Arg, comprenant les vestiges d'un temple du feu et les vestiges d'anciens *qanāts*. On y observe des systèmes historiques de *qanāts* et de cultures au sud-est de l'Arg, qui remontent au moins à la période hellénistique, s'étendant sur 20 km au sud et irriguant les palmeraies de la ville de Baravat.

L'enceinte de la citadelle (Arg-e Bam) : La zone dessine un rectangle plutôt irrégulier (environ 430 m x 540 m), dont la section nord-est a été coupée. L'enceinte fortifiée possède 38 tours de guet. La porte principale se trouve au sud, et l'on dénombre trois autres portes. Des douves de 10 à 15 m de large entourent la muraille extérieure, qui abrite les quartiers du gouverneur (l'*Arg* à proprement parler, baptisé *Hakemneshin*) et la ville historique de Bam. Toutes les structures ont été bâties à l'aide de techniques traditionnelles superposant des couches de terre (*chineh*) et des briques de terre séchées au soleil (*khesh*), avec des structures à voûtes et à coupoles.

Les impressionnants *quartiers du gouverneur* se trouvent sur une colline naturelle (45 m d'altitude), dans la section nord de l'enceinte, et sont entourés d'un double mur de fortification. Cette zone comprend la *résidence du gouverneur*, le *Chaharfasl* (kiosque safavide du XVIIe siècle) et la *garnison*. À l'ouest de la porte d'entrée se trouve une grande structure abritant les écuries.

Le *quartier résidentiel principal* de la ville historique occupe la section sud de l'enceinte. Il est bâti sur un schéma de rues à peu près rectangulaire. Parmi les structures les plus dignes d'attention, le bazar, qui s'étend de l'entrée principale au sud jusqu'aux quartiers du gouverneur au nord. Dans la partie orientale, les bâtiments incluent la *mosquée congréganiste*, l'ensemble *Mirza Na'im* (XVIIIe siècle), et la *maison Mir*. La mosquée est peut-être l'une des plus anciennes d'Iran. Probablement reconstruite au XVIIe siècle, elle date du VIIIe-IXe siècle. Le nord-ouest de l'enceinte est occupé par un autre quartier résidentiel, le *quartier Konari*, composé des vestiges de demeures plus modestes.

Un grand *dépôt de glace* (*Yakhchāl*) se dresse à l'extérieur de l'enceinte fortifiée, au nord-est de la citadelle. Cette structure était couverte d'un grand dôme en briques de terre (aujourd'hui en partie détruite). Durant les nuits d'hiver, l'eau gelait dans un bassin vaste et peu profond abrité par un long mur. À l'aube, on récoltait la glace dans le bassin avant de la conserver dans un grand réservoir sous le dôme, en prévision de l'été. Le bâtiment avait été restauré et transformé en auditorium ; il accueillait des réunions (avant le tremblement de terre). La zone principale comprend aussi la mosquée Hazrat-e Rasul, une autre ancienne mosquée.

Le paysage culturel de Bam témoigne du développement et de l'importance stratégique du site, qui a évolué depuis l'ère pré-islamique : depuis les périodes achéménide, parthe et sassanide. On y trouve les vestiges d'un ancien temple du feu, et les récentes fouilles ont mis au jour les vestiges d'anciens peuplements avec leurs systèmes d'irrigation.

Histoire

Les débuts du développement du site de Bam sont indissociablement liés à l'invention et au développement du système de *qanāt*. Cette invention a fondamentalement vu le jour en Iran, pays dont une grande partie n'aurait été ni habitable ni cultivable si l'on n'avait pas pu transporter l'eau sur de longues distances. À la période achéménide (VIe au IVe siècle avant J.-C.), l'usage des *qanāt* était suffisamment bien établi pour justifier leur promotion systématique dans les autres régions de l'empire. Les découvertes archéologiques d'anciens *qanāt* dans la banlieue sud-est de Bam, sur la faille, les font remonter au moins au début du IIe siècle avant J.C. (période parthe), là où se trouvaient et sont toujours les champs agricoles (proches de la zone de Baravat). On peut aussi dater certaines structures de la citadelle de la période achéménide, ce qui indique que le site était certainement habité depuis le premier millénaire avant J.-C.

Une croyance populaire attribue la fondation de la ville à Haftvad, contemporain d'Ardachir Babakan, fondateur de

l'empire sassanide (IIIe siècle avant J.-C.). Haftvad est présenté comme celui qui introduisit la soie et le tissage du coton à Bam ; les vêtements de grande qualité devinrent une marchandise d'exportation importante pour la ville. La croyance populaire associe d'ailleurs le nom de Bam à l'« éclosion du ver » (ver à soie). Bam est ainsi devenue un important pôle de commerce et d'échange.

Les auteurs islamiques mentionnent pour la première fois le nom de Bam au Xe siècle ; à l'époque, c'était déjà une place marchande bien établie, apparemment entourée, selon leurs écrits, de peuplements agricoles. Elle comptait trois mosquées : la principale se trouvait à l'intérieur des fortifications ; à l'extérieur se dressait la mosquée Hazrat-e Rasul. Bam était alors célèbre pour la production d'élégants vêtements de coton, pour la puissance de sa forteresse, pour ses bazars animés et ses palmiers. Les écrivains faisaient référence au système des *qanāt*, fournissant de l'eau potable et irriguant les cultures. Les fouilles archéologiques conduites après le tremblement de terre ont confirmé cette information.

À la mort de Toqrol Shah le Seldjoukide à Jiroft, en 1168/1169, une guerre de succession entre ses fils se déclencha. La situation politique empira et, en 1179, la province du Kerman, englobant Bam, subit une invasion destructrice des nomades Ghūz, tribu turque apparentée aux Seldjoukides.

En 1213, le grand seigneur maître de Zuzan conquiert la totalité du sud-est de l'Iran. À Bam, les murailles furent détruites. Les attaques mongoles qui commencèrent en 1220 étaient essentiellement concentrées sur le nord de l'Iran, mais l'instabilité résultante se fit sentir jusque dans le sud. Bam fut libérée des impôts, et les fortifications reconstruites. En 1342, le roi Amir Mobarez al-Din reprit la citadelle, et les murs furent à nouveau restaurés. Vers 1408-1409, un général timuride occupa Bam. Il commanda la restauration de la citadelle, ordonnant au peuple de construire leurs maisons à l'intérieur de l'enceinte.

Du XVIe au XVIIIe siècle, l'Iran connut une période de calme et de prospérité. À l'époque, Bam était toujours le centre du commerce des vêtements de soie et de laine, ainsi que du cachemire. Au XVIIIe siècle, elle jouait également un rôle stratégique en tant que forteresse frontalière. Elle fut occupée deux fois par les Afghans, une première fois en 1719 puis en 1721-1730. Elle fut reprise par le gouvernement perse (Afshar, Zand, puis la dynastie Kadjar). En 1841, pendant la période Kadjar, Bam et Kerman furent brièvement occupées par la secte des Ismailiens.

À partir du XIXe siècle, la ville s'étendit en dehors des fortifications, et un nouveau peuplement, avec des jardins et des dattiers, fut établi à environ 1 km au sud-ouest de l'Arg. À l'intérieur de la zone fortifiée, les quartiers résidentiels furent réduits progressivement à l'état de ruines. En 1881, du fait de l'expansion du contrôle du gouvernement perse central vers les provinces isolées de l'Est (Balūchistān et Makran), Bam perdit son statut de siège du gouverneur en faveur de Bampur, dans le sud-est ; elle demeura toutefois sa résidence d'été. La population et les activités commerciales continuèrent de croître. De 6 000 habitants environ dans les années 1880, le nombre passa à 13 000 en 1895 et à 30 000 en 1976. À l'époque du

tremblement de terre, en 2003, la population frôlait les 100 000 habitants. Arg-e Bam resta essentiellement une base militaire jusque dans les années 1930, époque à laquelle l'armée partit. Le site fut déclaré site protégé en vertu de la législation nationale en 1945, et la première restauration eut lieu en 1948. Une campagne de restauration plus vaste commença en 1976.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription (Arg-e Bam) appartient à l'État, par l'intermédiaire de l'Organisation du patrimoine culturel iranien (ICHO). Certains des bâtiments classés en dehors de l'Arg appartiennent à d'autres institutions gouvernementales, mais toutes les éventuelles modifications doivent recevoir l'autorisation préalable de l'ICHO.

La zone de la citadelle et ses environs sont protégés depuis 1945 par la législation nationale iranienne (loi du 3 novembre 1930 sur la conservation des monuments nationaux), et par d'autres instruments de contrôle juridique et normes de protection en matière d'architecture et d'occupation des sols. Les fouilles illégales sont interdites en Iran.

Il y a deux zones tampon. La zone tampon 1 comprend la zone urbaine proche de la citadelle : aucune activité de construction ou altération n'est autorisée sans la permission et le contrôle de l'ICHO. Une zone de protection étendue du paysage est en place. Elle comprend l'ensemble de la ville, les zones d'irrigation et de cultures de Bam et de Baravat. Elle permettra un contrôle de l'occupation des sols. La ligne d'horizon et les vues sur l'Arg seront protégées, et la hauteur de construction limitée à 10 m. L'activité agricole sera autorisée dans la mesure où elle n'exige pas de constructions perturbant le paysage. Les activités minières ou les carrières seront interdites si elles affectent la vue des montagnes visibles depuis Bam. L'équilibre entre les palmeraies et les zones construites ne devrait pas changer par rapport à ce qu'il était avant le tremblement de terre.

Structure de la gestion :

L'ICHO, qui consultera les autres autorités nationales et locales et collaborera avec elles, est la principale autorité de gestion du bien proposé pour inscription. Après le tremblement de terre, l'ICHO a mis sur pied un groupe de travail pour assurer la planification et la mise en œuvre efficace et dans les délais des activités pertinentes. La gestion implique la collaboration, tout particulièrement, avec l'Organisation de dotation religieuse (Sazaman-e Owqaf), le ministère du Logement et de l'Urbanisme (Vezerat-e Maskan va Shahrsazi), et les municipalités (Shahrdari) de Bam et de Baravat. L'ICHO possède deux bureaux dans la région, le bureau régional de Kerman et le bureau du groupe de travail à Bam.

Le précédent plan directeur urbain de Bam n'est plus valide depuis le séisme ; le nouveau est en cours de préparation. Un plan de gestion d'urgence a déjà été élaboré pour faire face à la situation après le tremblement

de terre et pour garantir des mesures de protection et de conservation à Bam. Le plan a également été approuvé par l'atelier international de Bam, 17-21 avril 2004. Il inclut des mesures de sécurité pour les structures, l'élimination des débris, la construction d'installations pour le personnel, des activités de recherche et un suivi quotidien. Le nouveau plan directeur a également fait l'objet de discussions lors de l'atelier, avec des recommandations concernant les questions sur le patrimoine à prendre en compte. De nouvelles cartes aériennes sont en préparation, avec l'assistance de la France.

Ressources :

Il existe trois types de fonds gouvernementaux : budget de développement, revenus et recettes des services aux visiteurs. On compte en outre un fonds international, qui s'appuie sur des subventions accordées à Bam après le tremblement de terre. La Banque mondiale et le Japon ont également proposé de financer des projets.

Le groupe de travail de l'ICHO à Bam compte 104 personnes, une progression par rapport aux 65 qu'employait auparavant le bureau local de conservation. Les installations destinées aux visiteurs sont en cours de rétablissement.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La citadelle de Bam (Arg-e Bam), qui a conservé intacts son architecture traditionnelle et son urbanisme, est considérée comme le plus grand complexe de briques de terre de ce type dans le monde.

Critère i : L'inclusion dans le site des anciens sites agraires le long de la faille et de leur réseau complexe de *qanāt* est prévue pour l'avenir, et justifierait ce critère.

Critère ii : La citadelle et les sites associés témoignent des échanges culturels locaux, nationaux et internationaux. Située à l'orée du sud des déserts du plateau iranien, Bam fut et demeure une étape essentielle sur les routes nationales et internationales d'Asie du Sud-est. Qu'on les ait appelées « Route de la Soie », « Route des Épices » ou, ces dernières décennies, « Route de l'Asie » (Shāhrāh-e Asiyāī), elles sont toutes passées par Bam. Le mariage entre zones bâties et système d'irrigation souterrain a donné naissance à Bam à un paysage harmonieux. Avec les nouvelles découvertes faites sur la faille de Bam, ce paysage reflète deux mille ans d'évolution permanente de l'histoire des *qanāt*, depuis l'époque de leur invention à ce jour.

Critère iii : Bam est depuis toujours la manifestation parfaite de la vie dans une ville du désert. Dans cette perspective, le « patrimoine tangible et immatériel » de Bam intègre le « paysage culturel composé d'un environnement désertique, d'une utilisation ingénieuse de l'eau, d'un système de gestion et de distribution (*qanāt*), d'une occupation agricole des sols, de jardins, et d'un environnement bâti et urbanisé ».

Critère iv : L'ensemble de la Citadelle, et notamment le fort haut (quartiers du gouverneur) et ses murailles, constitue un exemple exceptionnel d'architecture militaire

en briques crues. Il représente quatorze siècles d'actions militaires consignées sans interruption : depuis l'invasion arabe au VIIe siècle jusqu'au XXe siècle, époque à laquelle les murailles de terre devinrent obsolètes, résistance bien dérisoire face aux bombes et à l'artillerie lourde. Par ailleurs, le réseau complexe des *qanāt* de Bam, vieux de 2000 ans, est un exemple exceptionnel de son genre, utilisé sur un laps de temps remarquablement long.

Critère v : Bam et sa citadelle sont incontestablement un exemple exceptionnel de peuplement humain traditionnel et d'occupation des sols représentatifs d'une culture devenue vulnérable : vivant sur son système traditionnel d'irrigation souterraine (*qanāt*), l'ensemble est une ville du désert plongée aujourd'hui dans la confusion, après un tremblement de terre qui a « causé d'énormes dégâts structurels à l'Arg-e Bam et affecté la nature visuelle et fonctionnelle de sa relation à la ville et à ses traditions ».

Critère vi : Bam porte les cicatrices du tremblement de terre qui l'a dévastée le 26 septembre 2003. Cette tragédie rend malheureusement Bam éligible sur la base de ce critère, conjointement aux autres.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

L'ICOMOS a co-organisé la 9^{ème} conférence internationale sur l'étude et la conservation de l'architecture de terre à Yazd, en novembre-décembre 2003, laquelle incluait une visite de Bam afin de débattre de ses politiques de conservation. Après le tremblement de terre, l'ICOMOS a organisé une mission d'urgence pour discuter d'une campagne de sauvegarde internationale. L'ICOMOS a également co-organisé l'atelier international qui s'est tenu à Bam en avril 2004, atelier qui a préparé la déclaration et les recommandations de Bam pour la gestion d'urgence du site et la préparation du nouveau plan directeur territorial pour Bam et Baravat.

Conservation

Historique de la conservation :

À partir du XIXe siècle, les habitants étant désireux de partir s'installer dans de nouveaux peuplements à l'extérieur d'Arg-e Bam, les quartiers résidentiels sont progressivement tombés en ruines. En revanche, les quartiers du gouverneur et les murs ont été entretenus, le site restant utilisé par l'armée jusqu'en 1930. À partir de 1945, le site a été protégé dans le cadre du patrimoine national. De 1976 jusqu'au tremblement de terre de 2003, le bien a fait l'objet de programmes de conservation et de restauration, comme l'un des principaux sites du patrimoine en Iran.

État de conservation :

Le tremblement de terre de 2003 a causé des dommages importants à une grande partie de la ville de Bam. Un autre tremblement de terre, mineur cette fois, a frappé la région en mai 2004. La région est une zone sismique active, et il y a eu des tremblements de terre dans les environs de Bam. Néanmoins, aucun séisme majeur n'avait jamais été enregistré à Bam elle-même. Le territoire le plus particulièrement affecté a été celui qui se trouve immédiatement à l'ouest de la faille de Bam, où se trouvait l'épicentre de la secousse principale et où se sont également concentrées les secousses suivantes. La zone la plus terriblement touchée de Bam a été détruite à 80-100 %, tandis que l'impact a diminué progressivement aux alentours. Les bâtiments récents étaient essentiellement des structures mixtes, combinant terre, acier et béton armé. Le système souterrain de *qanāt* a lui aussi été endommagé. Son fonctionnement continu est fondamental pour la survie des activités agricoles et des cultures de palmiers, et sa réparation, jugée prioritaire, a immédiatement commencé.

Arg-e Bam a également souffert de dommages dus aux secousses, tout particulièrement visibles dans l'effondrement de la porte principale ainsi que dans les dommages causés aux murailles et aux quartiers du gouverneur, qui étaient avant cela en excellent état de conservation. L'accès aux visiteurs est maintenant exclusivement autorisé via un chemin éclairé la nuit qui va de la porte principale aux quartiers du gouverneur, au nord. On observe des craquelures et des fissures critiques dans plusieurs grandes structures de terre, nécessitant une attention de toute urgence. La majeure partie de la zone résidentielle était déjà en ruines avant le tremblement de terre. Cependant, les débris ont ici envahi les rues et rendu l'accès difficile et risqué. On note que les débris contiennent des informations archéologiques et jouent en outre un rôle de soutènement pour les murs encore debout. Certains édifices ont été moins endommagés, parmi lesquels les écuries, récemment restaurées.

Suite à la destruction, les archéologues découvrent de nouvelles traces de l'histoire du lieu, dans l'Arg lui-même et dans ses territoires avoisinants. Cela inclut les vestiges d'anciens peuplements et de systèmes d'irrigation datant au moins de la période parthe-hellénistique du IIe siècle avant J.-C.

Gestion :

Avant le tremblement de terre, la ville de Bam avait un plan directeur mis en oeuvre, et le site d'Arg-e Bam était l'un des principaux projets de conservation en Iran. Quelques mois après le tremblement de terre (mai 2004), les plans d'urgence ont été adoptés et sont actuellement mis en place. Ils concernent toute la ville et ses infrastructures, l'apport d'un toit et de services aux habitants étant la priorité, aux côtés de la restauration des zones du patrimoine endommagées.

L'UNESCO a organisé plusieurs missions, impliquant le bureau régional de l'UNESCO à Téhéran et le Centre du patrimoine mondial. Il y a également eu des missions de l'ICOMOS et d'autres organisations et spécialistes de pays étrangers. Parmi les initiatives : l'atelier international pour la restauration du patrimoine de Bam, du 17 au 20 avril 2004, auquel ont assisté des spécialistes de la conservation nationaux et étrangers, ainsi que les autorités chargées de l'urbanisme de Bam. L'atelier s'est penché sur la situation

à Bam et a préparé la déclaration de Bam, tout en faisant des recommandations pour le plan d'action et le plan directeur.

La proposition d'inscription initiale comprenait principalement Arg-e Bam et ses environs immédiats. Par la suite, la zone principale a été étendue au territoire qui se trouve à l'ouest de la faille de Bam incluant l'ancien système de *qanāts*. Le tremblement de terre a mis au jour des traces des phases historiques du site les plus anciennes, et les fouilles archéologiques ont commencé. Le programme de gestion comprend également la prestation de services et d'installations aux visiteurs.

Analyse des risques :

Une catastrophe majeure comme celle de Bam entraîne évidemment des problèmes qui touchent à divers égards les valeurs du patrimoine. L'état physique des structures de terre endommagées mais toujours debout est précaire et nécessite une intervention urgente. L'impact d'éventuels tremblements de terres futurs est une question primordiale, à laquelle il faut trouver une solution. Une autre question est celle du retrait des débris, qui prendra du temps, ceux-ci contenant également des informations archéologiques et techniques. Sur le long terme, les facteurs environnementaux tels que les différences de température, l'humidité et la pluie à la saison froide contribuent à l'érosion et à la dégradation des structures de terre crue.

Dans la nouvelle ville, une grande partie des dommages structurels ont été causés par le manque de respect des normes de construction, des changements inconsidérés réalisés sur les structures existantes et le manque d'entretien. À l'avenir, il faudra prêter attention à la vérification et à la mise en oeuvre appropriée de ces normes, en tenant compte des valeurs du patrimoine, ce qui n'exclut pas l'utilisation correcte des structures de terre.

Les pressions inhérentes au développement urbain et à l'agriculture ne sont pas absentes. Pour l'instant, elles sont contrôlées et l'intégrité du site autour de l'Arg a été respectée. La question peut poser un nouveau problème, du fait de l'actuelle situation d'urgence, au vu du nouveau plan directeur. Un grand nombre de visiteurs a souhaité voir l'état de préservation d'Arg-e Bam, ce qui pose un problème potentiel du fait du manque de sécurité dans les zones endommagées. Pour cette raison, un chemin de bois a été construit, afin de permettre un accès limité aux visiteurs.

Authenticité et intégrité

La *déclaration de Bam* énonce : « Le patrimoine de Bam et ses alentours sont un paysage culturel composé d'un environnement désertique, d'une utilisation ingénieuse de l'eau, d'un système de gestion et de distribution (*qanāt*), d'une occupation agricole des sols, de jardins, et d'un environnement bâti ». Les dégâts provoqués par le tremblement de terre de 2003 ont incontestablement causé une importante destruction de la ville de Bam et d'Arg-e Bam. Le système de canaux souterrains, vital pour les cultures de Bam, a lui aussi été touché. Néanmoins, dans l'ensemble, ce paysage culturel a préservé son intégrité historique et culturelle.

À Arg-e Bam, les structures en terre crue et l'histoire du lieu ont, de par leur nature même, entraîné un processus incessant de construction au fil des siècles. Néanmoins, la forme urbaine et le type de construction sont restés identiques. Si le tremblement de terre a détruit une partie des structures, dont des restaurations et des reconstructions récentes, il a également révélé des couches historiques sous-jacentes, augmentant le potentiel de recherche du site. Le site a donc conservé son intégrité générale.

L'économie de la ville de Bam repose sur l'agriculture (production de dattes) et le commerce. Il est vrai que, dans la seconde moitié du XXe siècle, la ville a vu sa population tripler, étendant les zones d'habitation, particulièrement au sud de l'Arg. Néanmoins, le paysage autour de l'Arg est resté ouvert, maintenant ainsi la relation traditionnelle de l'ensemble fortifié à son contexte.

Évaluation comparative

La ville historique de Bam s'est développée au carrefour d'importantes routes marchandes traversant le désert, à la limite sud du plateau central iranien. On trouve des traces d'habitations datant au moins de la période achéménide (VIe au IVe siècle avant J.-C.). En Oman, des systèmes d'irrigation souterrains, les *qanāts*, ont été documentés depuis au moins la fin du second millénaire avant J.-C. Les systèmes qui y font appel tirent parti de la nappe phréatique, garantissant une alimentation en eau permanente des zones désertiques, depuis les versants montagneux lointains. L'Iran possède de vastes régions où la vie même dépend de ces systèmes. En fait, les *qanāts* étaient une composante importante de la stratégie de développement des Achéménides, qui les introduisirent aussi en Égypte à cette époque.

Il n'est pas facile de trouver des preuves archéologiques pour dater les *qanāts*, le système faisant en permanence l'objet de réparations et de maintenance. En Iran, la plupart des *qanāts* en usage aujourd'hui sont de construction relativement récente. Bam est une remarquable exception à cette règle, les *qanāts* datant au moins de la période parthe (IIe siècle avant J.-C.), voire avant. Le système d'irrigation de Bam représente également un exemple rare de l'utilisation de la faille sismique, qui forme une sorte de barrage, permettant à l'eau de s'accumuler du côté montagneux, à l'ouest de la faille, nécessitant des canalisations plus courtes et fournissant de l'eau en quantité.

On trouve un grand nombre de villes fortifiées en Asie centrale, notamment Meybod, Zuzan, Rey et Nishapur, en Iran, ou Herat en Afghanistan. La technique de construction usitée à Arg-e Bam, mélange de couches de terre (*Chineh*) et de briques de terre (*Khesht*), se retrouve dans une région qui va de l'Asie centrale à l'Afrique de l'Est. Ainsi, le fort de Bahla en Oman a été bâti à l'aide d'une technique similaire. Dans ce contexte, Arg-e Bam se distingue par son âge, sa taille et la complexité de ses fortifications. Malgré les dégâts infligés à Bam par le récent tremblement de terre, le paysage culturel et les structures restantes représentent toujours un exemple exceptionnel de ce type de peuplement.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La citadelle de Bam (Arg-e Bam) et les sites qui lui sont associés forment un paysage culturel dans le désert du sud-est de l'Iran. Bam était un important carrefour marchand et culturel, reliant l'Iran au rivage nord de la mer d'Oman et, via Bampur, à l'actuel Pakistan et à la vallée de l'Indus. Bam entretenait également des contacts avec l'Égypte et le Proche-Orient. On a retrouvé des preuves de l'introduction de la production de la soie au début de la période sassanide (III^e siècle), dans la région du Kerman. En fait, Bam s'est développée jusqu'à devenir un important pôle marchand, particulièrement pour la soie et les vêtements de coton, atteignant son apogée entre le VII^e et le XI^e siècle.

Les zones géographiques autour du désert central d'Iran, comme les villes de Yazd, Kerman, Kashan, Birjand et Bam, utilisent la technologie des *qanāts* et ont par là développé un système culturel particulier, baptisé *civilisation des qanāts*, partageant des caractéristiques culturelles, socio-économiques et politiques distinctes. En fait, l'existence même de Bam repose essentiellement sur le développement des *qanāts* qui apportent l'eau des montagnes de l'ouest. Bam a préservé les plus anciennes traces archéologiques de ces systèmes encore en usage en Iran, remontant sur quelques deux millénaires et demi. Le site se caractérise par l'utilisation ingénieuse de la faille sismique pour faciliter la gestion de l'eau et l'irrigation.

L'histoire des peuplements fortifiés de Bam a été documentée jusqu'à la période achéménide et même au-delà. De plus, le tremblement de terre a révélé des strates historiques du site inconnues jusqu'alors. Dans l'Arg lui-même, on a trouvé des traces de différentes phases de construction. Arg-e Bam est un patrimoine vernaculaire – bien qu'étant un site archéologique, c'est le plus représentatif de son type.

Évaluation des critères :

Critère iii : Arg-e Bam et les sites associés représentent un paysage culturel et un témoignage exceptionnel du développement d'un peuplement marchand dans un environnement désertique d'Asie centrale. Son histoire remonte à l'époque achéménide, et elle a préservé les plus anciennes traces archéologiques connues de développement des *qanāts*, encore en usage dans le haut plateau iranien.

Critère iv : Arg-e Bam représente un exemple exceptionnel de peuplement et de citadelle fortifiée, tels que ceux-ci se sont développés en Asie centrale. Bam est considérée comme l'exemple le plus significatif de structure fortifiée complexe faisant appel à une combinaison de couches de terre (*Chineh*) et de briques de terre (*Khesht*), également conçue pour résister aux secousses sismiques. Quoique endommagée lors du récent tremblement de terre, Arg-e Bam peut encore être considérée comme ayant conservé sa représentativité sur un plan historique et culturel.

Critère v : Le paysage culturel de Bam est une représentation exceptionnelle de l'interaction de l'homme et d'un environnement désertique, qui n'a été rendue possible que par un système complexe de gestion de l'eau

formé par des *qanāts*, dont Bam a préservé les plus anciens connus en Iran. Pour bien fonctionner, le système des *qanāts* doit reposer sur un système social strict, avec des tâches et des responsabilités précisément définies. Dans le cas de Bam, ce système a survécu jusqu'à ce jour. On ne manquera pas d'ailleurs de noter que la réparation des *qanāts* endommagés a été la première priorité après le tremblement de terre. Dans la situation d'urgence actuelle, ce système est toutefois devenu vulnérable au changement, et nécessite une attention toute particulière par rapport au développement du nouveau plan directeur urbain et aux stratégies d'intervention dans tout le paysage culturel.

Critère ii : Bam s'est développée au carrefour d'importantes routes marchandes reliant l'Iran à l'Inde et à la mer d'Oman, ainsi qu'à l'Égypte et au Proche-Orient. De par ces contacts, elle est devenue une société pluriculturelle, impliquant différentes religions : zoroastrisme, judaïsme, Islam, christianisme, etc. Arg-e Bam est un exemple ancien et impressionnant de peuplement médiéval fortifié, encore considéré à ce jour comme le plus représentatif de son genre dans cette région culturelle.

Critère i : L'État partie a proposé ce critère en référence au développement du système des *qanāt*. Cependant, l'ICOMOS estime que cet aspect est déjà couvert par les autres critères.

Critère vi : L'État partie propose ce critère par rapport au récent tremblement de terre. Tout en reconnaissant les pertes de vies innombrables, l'ICOMOS ne juge pas ce critère pertinent.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Considérant la situation d'urgence de Bam après le récent tremblement de terre, et les efforts faits pour faire renaître et reconstruire l'habitat urbain et pour préserver les ressources du patrimoine, l'ICOMOS recommande que le Comité envisage son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

L'ICOMOS soutient la déclaration de Bam (avril 2004) et les recommandations qui y sont faites concernant l'action à court et à long terme en matière de gestion de la conservation et de développement durable du site dans son ensemble, et enjoint instamment l'État partie à les mettre en œuvre en priorité.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril en tant que *paysage culturel* sur la base des *critères ii, iii, iv et v* :

Critère ii : Arg-e Bam s'est développée au carrefour d'importantes routes marchandes à la limite sud du haut plateau iranien, jusqu'à devenir un exemple exceptionnel de l'interaction des diverses influences.

Critère iii : Arg-e Bam et les sites associés représentent un paysage culturel et un témoignage exceptionnel du développement d'un peuplement marchand dans un environnement désertique d'Asie centrale.

Critère iv : Arg-e Bam représente un exemple exceptionnel de peuplement fortifié et de citadelle d'Asie Centrale, reposant sur la technique de couches de terre (*Chineh*) combinées à des briques de terre (*Khesht*).

Critère v : Le paysage culturel de Bam est une représentation exceptionnelle de l'interaction de l'homme et de la nature dans un environnement désertique, utilisant les *qanāts*, qui reposent sur un système social strict, aux tâches et aux responsabilités précisément définies, et qui sont demeurés en usage jusqu'à nos jours, mais qui sont désormais devenus vulnérables à un changement irréversible.

ICOMOS, juin 2004